

Réflexions sur la conjuration des Égaux

Richard M. Andrews

Citer ce document / Cite this document :

Andrews Richard M. Réflexions sur la conjuration des Égaux. In: Annales. Economies, sociétés, civilisations. 29^e année, N. 1, 1974. pp. 73-106;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1974.293454>

https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1974_num_29_1_293454

Fichier pdf généré le 08/04/2019

Réflexions sur la Conjuratation des Égaux

De grandes espérances, mais pas encore de réalité. Avant peu tout ira bien.

(Sylvain MARÉCHAL).

Long records of Whitechapel crime, long rows of Brixton villas, the words which one clerk says to another clerk, the dispatches that one diplomatist writes to another diplomatist, none of these things even approach to being life. For life the man of science, even if he lives in the very heart of Brixton, is still searching with a microscope.

(G. K. CHESTERTON, *On Dreams*).

Chacun sait que l'épopée de la Conjuratation des Égaux recèle de multiples possibilités d'interprétation et sujets de débats historiques : la dynamique interne de la Révolution parisienne et la charnière de 1793-an II ; le rôle de la réaction thermidorienne en tant que catalyseur dans la mutation de la conscience révolutionnaire en l'an IV ; le prophétisme de Gracchus Babeuf et les origines du socialisme révolutionnaire ; la postérité complexe, et si galvaudée, des Égaux... Cette prolifération thématique n'aurait nullement déplu aux génies fondateurs de la légende épique de la Conjuratation, car Babeuf et Buonarroti hantent toujours l'étude de ce drame si ténébreux ainsi que la sensibilité de la plupart de ses historiens.

Les années 60 et 65 ont vu reflourir nombre d'études sur Babeuf et la Conjuratation, une riche moisson de travaux érudits dont la plupart ont été franchement voués à la célébration du deux-centième anniversaire de la naissance du « tribun du Peuple ». Il s'agit d'une érudition solennelle, à résonances hagiographiques, axée sur la vie, la pensée et la « praxis » de Gracchus Babeuf et sur la descendance idéologique des « Égaux ». Ces travaux ont largement renouvelé notre connaissance du « babouvisme » ; ils ont éclairé la pensée

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

socialiste de Babeuf, une pensée mi-archaïque, mi-prophétique, ainsi que ses inspirations morales, simultanément apocalyptiques et pessimistes¹. Mais quant à l'interprétation du drame politique de la Conjuration des Égaux, les sources majeures de ces études restent le témoignage monumental de Buonarroti — le « maître livre » de 1828 — et les représentations de la conscience de soi babouviste, décelée à travers les écrits et les discours de Babeuf. Donc, l'étude de la Conjuration n'a guère dépassé celle de son élite présumée ; le prophétisme babouviste détermine toujours la signification historique de la Conjuration. Par là, cette historiographie témoigne d'une certaine vision de la politique et de l'expérience collective.

Dans les fresques de la Conjuration brossées par les historiens du Colloque de Stockholm il y a trois absents, dont chacun est un protagoniste essentiel : 1) la ville de Paris ; 2) la police du Directoire ; 3) l'ensemble des hommes — plusieurs centaines — qui participèrent à la Conjuration². Par l'étude des conjurés et de leurs adversaires, dans le contexte parisien de l'an IV de la Révolution et de la première année du Directoire, nous voudrions aborder les thèmes suivants : la morphologie socio-politique de la ville à la fin du siècle ; quelques-uns des ressorts de l'action militante et du pouvoir urbain à l'époque révolutionnaire ; la symbiose entre la Police directoriale et les opposants, et par là, certains aspects de la stabilisation politique de la Révolution à Paris et de l'« émergence » d'un État nouveau lors des années 1795-1797³.

De l'implantation, du personnel et du fonctionnement du Directoire à Paris, nous ne connaissons encore que peu de choses, faute de recherches suffisantes menées dans ce vaste domaine. Depuis longtemps, l'historiographie érudite de la Révolution s'arrête, sauf exception, à la fin de l'an III pour reprendre partiellement, au niveau de la haute politique, aux alentours du 18 Brumaire. Le Paris du Directoire et du Consulat reste toujours dans un abandon historiographique presque total ; avec la ville sombre aussi la vie collective des anciens de 1793-an II et de leurs adversaires, à travers et au-delà de la Conjuration des Égaux.

Tous ces hommes, agents du Directoire et opposants, vécurent et agirent dans un Paris civiquement déchiré, ce Paris des années 1795-96, cette ville pullulant des débris humains des ans II et III, des survivants mêlés de la Grande Terreur, de la réaction profonde et brutale, et de la tentative d'insurrection royaliste qui l'avaient suivie. On était bien loin de 1793. Au niveau du quartier comme à celui des bureaux du Gouvernement et des bancs des Conseils, les anciens ennemis se coudoyaient tout en s'épiant. Temps d'un apaisement factice et fragile, mais aussi d'une grande montée de la puissance

1. Pour une bibliographie complète de ces travaux, l'on consultera : V. DALINE, A. SAITTA, A. SOBOUL, *Inventaire des manuscrits et imprimés de Babeuf*, Paris, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, Bibliothèque nationale, 1965. Les communications du Colloque de Stockholm ont été publiées dans *Babeuf et les problèmes du babouisme*, Éditions Sociales, Paris, 1963. Voir aussi Maurice DOMMANGET, *Sur Babeuf et la Conjuration des Égaux*, Paris, Librairie François Maspero, 1970 ; et Claude MAZAURIC, *Babeuf et la Conspiration pour l'Égalité*, Paris, Éditions Sociales, 1962.

2. Seul parmi les historiens de Stockholm, Albert SOBOUL a esquissé un portrait collectif des hommes qu'on trouve sur les listes de Babeuf : « Personnel sectionnaire et personnel babouviste », dans *Babeuf et les Problèmes du babouisme*.

3. L'essai que voici est une forme abrégée d'une étude générale sur la Conjuration, à paraître prochainement.

policière, de l'avènement en force et en profondeur de la surveillance, du « noyautage », des provocateurs et agents doubles. La plupart des agents du Directoire, et surtout du Ministère de la Police générale, étaient eux-mêmes, comme leurs patrons, des transfuges de l'époque jacobine et terroriste. Entre eux et les nostalgiques de 1793-an II, il y avait un passé et un langage communs, des liens souvent intimes et détournés. Par cette symbiose profonde et complexe, surveillants et surveillés justifiaient leurs rôles respectifs à travers ces années fébriles et confuses du Directoire : nulle option ne fut pour autant absolue, sauf l'accord profond entre les intéressés pour empêcher une restauration de la monarchie.

Cette sourde complicité de passés communs constitua le fond du processus, au demeurant si efficace, d'arrestation « automatique » aux fins politiques, des mêmes catégories et des mêmes hommes. Ce processus-clef de la répression depuis l'an IV jusque sous l'Empire a été décrit par R. C. Cobb en 1953, dans une étude dont la plupart des historiens contemporains du babouvisme ont ignoré l'apport⁴. Partant des catégories principales d'incarcérés de prairial an III — commissaires révolutionnaires, meneurs sectionnaires, canonnières des sections parisiennes, gradés de l'armée révolutionnaire parisienne, anciens administrateurs de la police municipale et du Comité de Salut public du département de Paris — la Police générale sélectionna, de l'affaire de la Conjuration jusqu'à celle de la rue Saint-Nicaise, un noyau de victimes composé toujours des mêmes catégories — cent cinquante hommes environ, toujours les mêmes — qui fut amalgamé à des éléments royalistes ou « libéraux », selon la conjoncture politique. A partir de ce tri essentiel qui fut accompli en l'an IV commença pour ces hommes un cycle ruineux d'arrestations, procès, incarcérations ou libérations provisoires sous surveillance (lorsqu'ils ne furent pas déportés), ré-arrestations..., qu'ils aient comploté ou non. Ce fut une tactique efficace, qui atteignit ses buts essentiels : maintenir toujours vivace l'image d'un « péril rouge » pour renforcer le prestige fragile du régime parmi les possédants, et pour noircir, par la technique de l'amalgame, des groupes d'opposition plus « respectables » ; créer une élite macabre de meneurs, dont le sort découragerait la masse des dissidents ; empêcher ces hommes de mener une vie sociale normale, les appauvrir, et les obliger donc à se réunir pour se soutenir mutuellement — ce qui rendit d'autant plus facile la surveillance, d'autant plus vraisemblables les accusations de complot. De ce cycle de « culpabilité officielle », on ne sortait qu'en mourant ou en collaborant avec la Police générale.

La première grande application de cette stratégie de répression fut à l'occasion de la Conjuration des Égaux. Entre les listes, dressées par les chefs de la Conjuration, des « hommes propres à commander », « agents d'exécution » et « canonnières démocrates », et celles des hommes à surveiller dressées indépendamment et à la même époque au Ministère de la Police générale, le parallélisme est remarquable ; il s'agit exactement des mêmes catégories et de plusieurs centaines d'hommes — les mêmes. Concordance objective d'autant plus déri-

4. « Note sur la répression contre le personnel sans-culotte de 1795 à 1801 », dans *Terreur et Subsistances*, Paris, Librairie Clavreuil, 1964, pp. 179-210. Cette étude avait été publiée dans les *Annales historiques de la Révolution française* en 1954. Elle a été évoquée à Stockholm par Claude MAZURIC (*Babeuf et les problèmes du babouvisme*, p. 298), mais seulement pour appuyer, plutôt accessoirement, l'affirmation d'Albert Soboul que la majorité des participants de la Conjuration relevaient du métier artisanal et de l'échoppe.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

soire qu'elle découlait de mobiles subjectifs semblables ; ces militants de 1793-an II furent marqués par la Police générale au début de l'an IV et arrêtés par elle lors de la répression de la Conjuration et de la provocation du camp de Grenelle, qu'ils aient comploté ou non, tout comme ils figurèrent dans les évaluations hallucinantes des conjurés concernant leurs effectifs réels, qu'ils aient voulu comploter ou non, car ils eurent la malchance collective d'être les seuls cadres possibles d'une nouvelle insurrection démocrate, réelle ou mythique. Ce phénomène de concordance entre stratégie policière et espoirs de la conspiration complique l'étude de la composition de la Conjuration. Il appelle des réserves en ce qui concerne les textes et interprétations épiques ou manichéennes — du côté directorial aussi bien que du côté babouviste — et des recherches minutieuses dans les sources de base concernant Paris en l'an IV, quartier par quartier ⁵.



En 1793-an II les bureaux de l'État s'étaient ouverts aux gens de l'artisanat, de la manufacture et du commerce parisiens, dont la majorité y était parvenue par l'action militante dans le quartier et dans le cadre municipal. Sur les quelque cinq cent cinquante commissaires révolutionnaires parisiens de l'an II dont nous avons suivi les carrières, au moins cent cinquante accédèrent aux fonctions bureaucratiques dans le Gouvernement révolutionnaire ; de ces cent cinquante, au moins quatre-vingts appartenaient à l'univers social du commerce et de l'artisanat des quartiers. Presque tous les administrateurs de la police municipale et la majorité de ceux du Département de Paris étaient issus de cet univers, tandis que l'immense bureaucratie du Ministère de la Guerre s'était remplie d'anciens représentants du commerce et de la production ⁶. Par delà leurs aspects de classe, les grandes épurations de l'an III constituèrent une contraction symétrique de cette dilatation administrative de la société urbaine, car la plupart des non-spécialistes du métier administratif furent évincés des fonctions gouvernementales ou municipales et renvoyés à l'obscurité prosaïque de leurs vies de jadis, à l'anonymat du métier et de l'échoppe ; à partir de l'an III, le pouvoir se renouvela en redevenant

5. Notre documentation essentielle sur la composition et les activités de la Conjuration et sur les techniques policières est constituée par les sources suivantes : F⁷ 3005 (rapports du Bureau Central du Canton de Paris) ; F⁷ 3688/5 à 9 (rapports secrets des agents et indicateurs de la Police générale) ; F⁷ 3828 (rapports quotidiens de l'État-Major général de Paris) ; F⁷ 4276, 4277 et 4278 (rapports et instructions de police et papiers saisis chez Babeuf) ; W 559, 560 et 566 (interrogatoires des prévenus et pièces à charge du jury d'accusation du canton de Paris) ; *Copie des pièces saisies...*, Paris, Impr. nat., an V, 334 p. ; *Suite de la copie des pièces saisies...*, Paris, Impr. nat., an V, 334 p. Nous avons également compulsé la cinquantaine de cartons des procès-verbaux des commissaires de police sectionnaires aux Archives de la Préfecture de Police (A.P.P.), pour la période ventôse-fructidor an IV ; c'est une source capitale pour l'étude détaillée des vies, des activités et de la propagande des conjurés au niveau du quartier.

6. Sur les administrateurs de la police municipale de l'an II — dont quatre seront agents d'arrondissement de la Conjuration des Égaux — voir : Archives nationales (A.N.), D III 251-252, liasse 2 ; F^{1b} II Seine, 18 ; F⁷ 4775/53, Zimmermann. Dans ce même dossier Zimmermann, il y a un tableau de tout le personnel du Ministère de la Guerre de l'an II qui n'a été analysé que partiellement par le général HERLAUT dans son ouvrage *Le Colonel Bouchotte ministre de la Guerre en l'an II*, Paris, 1946, 2 vol. Il est à souhaiter qu'un chercheur reprenne intégralement ce tableau comme base d'une étude sociale et politique de la composition de ce ministère en 1793-an II.

un monopole des spécialistes ; les professionnels de la formule et de l'abstraction reprirent leur ancienne emprise sur l'État. Renouvellement, mais aussi parachèvement de la fonction même de l'État bureaucratique : parmi le personnel des principaux ministères et organes exécutifs des années IV et V, l'on dénombre une proportion dominante de « clercs » professionnels qui, comme anciens cadres jacobins ou « sans-culottes » de 1793-an II, avaient acquis une connaissance des milieux révolutionnaires et de leur prolongement dans les « exclusifs » des années IV à VIII, ainsi que des ressorts de la nouvelle société politique issue de la Révolution.

Quatre grands axes de formation, quatre grandes voies professionnelles, dominent le tableau des carrières du personnel du Ministère de la Police générale des années IV à VI : 1) les grandes bureaucraties financières et de comptabilité de l'État révolutionnaire (Liquidation générale, Domaines nationaux, Trésorerie Nationale, Ministère des Contributions publiques) ; 2) les grands organismes d'administration politique et juridique (Ministère de l'Intérieur, surtout les bureaux des Émigrés et des Domaines, Ministère de la Justice, Comité de Législation de la Convention, surtout sa Section des Émigrés, tribunaux civils et criminels des départements) ; 3) les bureaucraties de la haute répression politique des années 1793-1795 (Comités de Salut public et de Sûreté générale, commissions proconsulaires de l'an II, Commission Administrative de la Police et des Tribunaux de Paris des années II et III) ; 4) la Guerre et son administration, civile et militaire⁷. Ainsi s'était constitué en 1793-an III un cadre d'hommes rompus au vaste éventail des fonctions répressives de la Révolution, un cadre formé par la Révolution elle-même et transmis par le Directoire au Consulat et à l'Empire.

Plusieurs de ces bureaucrates de la Police générale, surtout les chefs et sous-chefs des divisions politiques du Ministère et les administrateurs du Bureau Central de Paris, avaient eu en 1793-an II des carrières parallèles à celles des agents d'arrondissement de la Conjuración. Aux côtés des futurs « exclusifs », ils avaient suivi la progression classique : Section/Société populaire – Municipalité ou Département/Club des Jacobins – Gouvernement révolutionnaire. Ils connaissaient depuis longtemps leurs « clients » des années IV à VIII, pour avoir milité avec eux dans l'intimité de la Section, de la société populaire, des conciliabules entre dirigeants des grandes « journées », des bureaux administratifs de la Terreur et de la Guerre⁸. Mais au-delà

7. La source de base pour l'étude du personnel de la Police générale des années IV à VI est le tableau dans A.N., AF III 28, liasse 95. Voir aussi A.N., F^{1b} I 102 (organisation intérieure du Bureau Central du Canton de Paris) ; A.P.P., Db 360, liasse IV (l'état nominatif du personnel du Bureau Central pendant le Consulat) ; A.N., F¹ 4257 (personnel de la Police générale, 1812-1815). Pour une étude statistique de l'ensemble du personnel des ministères du Directoire en l'an VI, voir C. CHURCH, « The Social Basis of the French Central Bureaucracy under the Directory », *Past and Present*, avril 1957, pp. 59-72.

8. Voici quelques exemples, parmi bien d'autres, de ce parallélisme et de ce chevauchement. J.-B. Turgan, le chef de la III^e Division de la Police générale à l'époque de la Conjuración, était un ancien meneur « sans-culotte » du faubourg Saint-Marceau des années 1792-an II ; il avait connu Juste Moroy, l'agent de la Conjuración dans le XII^e arrondissement, depuis au moins l'été 1792, lorsque les élites insurrectionnelles des deux Sections du Finistère et de l'Observatoire firent ensemble la mobilisation pour la « journée » du 10 août. Ancien premier commis au bureau de Liquidation, il avait été membre des comités du District de Saint-Victor et de la Section de l'Observatoire de 1790 jusqu'en l'an III, et avait présidé les assemblées de la Section aux mois de mai et de septembre 1793 — y compris celle qui vota la fameuse revendication d'un jury spécial

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

des anciennes affinités politiques et du parallélisme des carrières militantes, une différence fondamentale, aux profondes racines socio-culturelles, sépara ces deux groupes protagonistes : ils appartenaient à deux pôles de la société urbaine, pôles qui momentanément se rapprochèrent en 1793-an II du fait des exigences de la crise révolutionnaire et nationale, et qui s'écartèrent à jamais à partir de l'an III.

Les hommes de la Conjuración avaient été, en 1792-an II, les figurants d'une volonté, temporaire mais souveraine, d'auto-défense et de pouvoir des catégories professionnelles dominantes des quartiers parisiens. Par la force de cette volonté et d'une mobilisation efficace du « menu peuple » en 1793, tous les futurs agents d'arrondissement de la Conjuración avaient pu participer aux fonctions gouvernementales en l'an II. En l'espace de deux ans, certains — notamment Mathurin Bouin, des Halles, Joseph Bodson, du Pont-Neuf et Juste Moroy, du faubourg Saint-Marceau — parcoururent la distance entre le métier artisanal ou l'échoppe et les retentissantes missions en province, comme représentants à la fois de la grande ville dominatrice et de l'État jacobin. Pour plusieurs, cette montée spectaculaire fut une promotion de classe ; pour tous, elle fut une inoubliable expérience personnelle. Par les épurations de l'an III, ils furent renvoyés d'abord au quartier, puis dans les prisons.

Les principaux exécutants de la Police générale furent des « clerks » professionnels, des hommes dotés de la culture formelle de l'abstraction administrative et juridique. Près d'un tiers étaient parisiens de naissance ; tous le devinrent de carrière. Les provinciaux venaient des villes et des bourgs qui avaient été des sièges de l'administration royale ou de Parlements ; dès les premières années de la Révolution, la plupart avaient émigré vers la capitale,

et populaire contre les crimes d'accaparement des subsistances (A.N., D III 255-256/1, liasse 1 ; F⁷ 2514 ; F³⁰ 157 ; Bibl. hist. Ville de Paris (B.H.V.P.), ms. 747, ff. 51-52). Alexandre Lachevardière, ancien clerc de notaire et meneur jacobin de la Halle-au-Blé, avait milité avec Mathurin Bouin, l'agent de la Conjuración dans l'arrondissement, aux Halles, aux Jacobins et à la Commune. A partir de 1792, il mena parallèlement une carrière gouvernementale (Caisse de l'Extraordinaire, administration du Département de Paris) et une carrière sectionnaire, les deux liées par son adhésion jacobine : il fut commissaire national du Comité de Salut Public en Vendée en été 1793, après avoir été l'un des organisateurs du mouvement anti-girondin aux Halles en avril et mai 1793 (A.N., F⁷ 4755, dossier (d.) Lachevardière ; A.P.P., Aa 266, liasse Halle-au-Blé ; B.N., nouv. acq. franc. ms. 2686, ff. 52-53). En l'an IV, il sera secrétaire général du Ministère de la Police générale. Aristarque Didot, ancien basochien et parent des Firmin-Didot, avait été un chef cordelier de la Section de la Réunion en 1793-an II, et président de son comité révolutionnaire lors des premières grandes prescriptions de 1793 ; là, il avait collaboré avec Claude Mulot-Danger et la plupart des futurs militants de la Conjuración au Marais (A.N., F⁷ 4677, d. Didot ; W 11, liasse 529). Après sa libération de prison à la fin de l'an III, il entra au Ministère de la Police générale, dès sa création. Les principaux administrateurs du Bureau central du Canton de Paris à l'époque de la Conjuración — Claude Maisoncelle, Alletz, Bréon, Royou-Guermeur, L.-C. Limodin, André Houdeyer — avaient presque tous des passés de militants jacobins. Maisoncelle, ancien secrétaire de la Ferme générale et personnage brillant de la Section Molière-et-La Fontaine (celle de Claude Menessier, le futur chef de la Conjuración dans le III^e arrondissement) en 1792-an II, avait été un émissaire terroriste du Comité de Sûreté générale dans la Seine-et-Oise en l'an II (A.N., D XLII, f. 44 ; F⁷ 4773/31, d. Maisoncelle). Le chef de la comptabilité du Ministère de la Police générale — et donc le grand commis des fonds secrets — fut Claude Heudelet, un ancien contrôleur aux aides ; en 1793 il était passé par les bureaux du Ministère de la Guerre et de l'inspection financière des Subsistances Militaires, organismes qui employèrent bon nombre de futurs conjurés (A.N., F⁷ 4743, d. Heudelet).

lieu de dislocation de l'État d'Ancien Régime, creuset où se forgeaient les nouvelles institutions du pouvoir national. Ils sortaient des fonctions qui avaient périclité ou qui avaient été supprimées en 1789-1792 — gens du notariat, clerks de procureur et d'avocat, greffiers, secrétaires et inspecteurs des grands corps et cours de l'Ancien Régime. Comme le firent J.-B. Turgan, Alexandre Lachevardière et Claude Maisoncelle, ils effectuèrent leur remontée professionnelle par le détour du militantisme révolutionnaire, en tant que porte-parole, commis-rédacteurs, officiers des assemblées et des sociétés populaires sectionnaires, commissaires révolutionnaires, députés à la Commune et aux Jacobins, tâcherons de la comptabilité et de l'intendance des fracassants organismes terroristes. Ils accomplirent ainsi leur entrée rédemptrice dans les grandes bureaucraties de l'an II. La plupart y restèrent à travers les épurations de l'an III, tandis qu'une forte proportion de ceux qui furent provisoirement destitués en germinal et prairial y revinrent en brumaire an IV dans l'entourage de leurs anciens patrons — surtout de Paul Barras et de Merlin de Douai —, maintenant Directeurs exécutifs et membres des Conseils⁹. Et comme leurs grands patrons, ces hommes restèrent d'une loyauté efficace à l'égard de la Révolution institutionnelle de 1789, dont l'État jacobin de l'an II avait assuré la survie.

Certes, avec cette bureaucratie de la haute administration policière du Directoire, il n'était pas encore question d'un « abandon à l'État, la seule institution qu'on estimât capable de résister aux bouleversements de l'Histoire », selon la formule de Philippe Ariès décrivant le grand attrait de la fonction publique sous la III^e République¹⁰. Mais il ne fut plus question de l'officier d'Ancien Régime, géographiquement localisé, qui achetait sa charge comme une marchandise, ni même du fonctionnaire militant de la Révolution, lui aussi localisé, qui dépendait du hasard des élections et des « journées ». Avec ces bureaucrates de la Police générale des années IV à IX, on est à mi-chemin : déjà perce la fonction d'État avec son loyalisme et son intégrité propres ; déjà perce la carrière, basée sur une connaissance d'autant plus occulte qu'elle s'engendre et se perpétue par elle-même ; déjà perce le bureaucrate, cet homme quelque peu étrange qui se différencie de la masse de la société française en

9. Jusque dans les bureaux de la Police impériale de 1812-1814, l'on retrouve un noyau d'administrateurs de la Police générale et du Bureau central de l'an IV. Et l'on y remarque, parfois comme chefs ou sous-chefs de division, la présence d'hommes qui avaient joué des rôles importants — sinon doubles — dans l'affaire de la Conjuration. Retenons-en J.-J. Pierron. « L'un des plus dangereux intrigants de la Section », selon les thermidoriens de la Croix-Rouge, il avait été l'un des principaux cadres jacobins du faubourg Saint-Germain : officier de la Société populaire, commissaire révolutionnaire en 1793, il devint en l'an II chef de bureau dans la Commission d'Agriculture et de Subsistances. A l'époque de la Conjuration, il fut l'un des administrateurs du X^e arrondissement, où il entretenait des rapports assez troubles avec les conjurés du quartier. Acquitté à Vendôme, cet ancien huissier d'une cour prévôtale entra vers la fin de l'an V dans les bureaux de la Police générale, où il resta jusqu'à la Seconde Restauration (A.N., F⁷ 4276 ; 4727, d. Gobo, A. ; F⁷ 4257 ; A.P.P., Aa 149, f. 28 ; B.H.V.P., ms. 743, f. 253). Simon Duplay, parent du père Duplay, ancien hôte de Robespierre, y figure également. Peu après l'acquiescement de son père à Vendôme, il entra dans les bureaux de la Police générale. Dans le tableau du personnel en 1813, il figure comme ayant perdu une jambe à Valmy ; dans celui de la Première Restauration, la jambe aurait été perdue « au service du Roi avant la Révolution » ; dans celui des Cent Jours, la jambe ubiquitaire aurait été perdue encore une fois à Valmy (A.N., F⁷ 4257).

10. *Histoire des populations françaises*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, p. 302.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

n'appartenant plus, pour l'essentiel de son identité, ni à aucun « pays », ni à aucun métier.

Il y eut donc, à l'avènement même du Directoire et par un calcul politique très sophistiqué, un double tri : celui des victimes, du cercle restreint des « anarchistes » indispensables au régime ; celui des exécutants permanents du maintien de l'ordre et de la répression, des « clercs » anciens Jacobins et « sans-culottes ». Ce tri — gros d'un long avenir — découla d'un impératif et d'une grande stratégie dominatrice : empêcher la restauration de la monarchie.



Le monde de la Conjuración des Égaulx se caractérise par son rétrécissement systématique, par le contraire d'un renouveau. L'on peut déceler trois schémas principaux de ce rétrécissement humain et politique.

R. C. Cobb a décrit le premier en 1953 ; il a montré qu'une proportion très élevée des hommes portés sur les listes babouvistes et policières, hommes apparemment obscurs ou inactifs en 1793-an II, étaient d'anciens soldats de l'Armée révolutionnaire parisienne et des canonniers des bataillons sectionnaires. Parce qu'ils avaient su manier l'arme décisive des « journées », le petit canon, ils furent autant recherchés par la Conjuración que surveillés par la Police¹¹. Théoriquement, ils constituaient un recrutement de haute qualité pour un potentiel mouvement « putschiste » virtuel, car, plus que toutes les autres catégories de l'ancienne « sans-culotterie », les canonniers avaient eu personnellement la formidable expérience des grandes insurrections victorieuses, des 9-10 août 1792 et des 31 mai-2 juin 1793. Mais en l'an IV, la plupart de ces hommes étaient accablés de pauvreté et avaient perdu leur ancien encadrement politique.

Le deuxième de ces schémas se dessine à travers les listes des « démocrates » et des « contre-révolutionnaires » sectionnaires que les agents d'arrondissement envoyèrent au comité directeur de la Conjuración. Jusque dans le détail des noms et des épithètes, ces listes, et la mentalité dont elles découlaient, n'étaient qu'un prolongement figé des antagonismes et des identités qui remontaient au moins à 1792. Celle de la Section des Lombards pourra témoigner pour les autres. D'abord, dans l'équilibre des chiffres, où il était question d'une douzaine de « patriotes » contre une douzaine de « contre-révolutionnaires » locaux, et donc, du dualisme élitiste de la politique sectionnaire de 1792-an III ; dans la mentalité de la conjuration, comme dans la politique des années précédentes, la réalité civique restait toujours celle des « meneurs ». Ensuite, dans la continuité des protagonistes même : les « contre-révolutionnaires » appartenaient tous à l'ancien groupe anti- « sans-culotte » qui avait été évincé du pouvoir sectionnaire et incarcéré en 1793-an II, pour revenir aux leviers de ce pouvoir en l'an III ; les « patriotes » relevaient tous de l'ancienne élite jacobine qui avait conquis la Section en 1793, pour finir brisée et incarcérée en l'an III¹². Prolongement des vieux antagonismes, retour mimétique des vieilles identités, mais avec cette nuance précise et éloquente : dans la colonne des

11. « Note sur la répression contre le personnel sans-culotte ».

12. A.N., F⁷ 4276. Sur le passé collectif de ces deux groupes de la Section des Lombards, voir : A.N., D III 239, ff. 83-89 et 253, liasse 16 ; F^{1*} 2485, F⁷ 4580, d. Appert ; F⁷ 4766, d. Larue, J.-B. ; F⁷ 4774/24, d. Limodin ; A.D.S., 4 AZ 698 ; A.P.P., Aa 266, ff. 175-76.

« patriotes » on remarque l'absence de la majorité des anciens cadres de 1793-an II, l'absence de nombreux camarades déçus et effacés sur lesquels l'agent d'arrondissement ne pouvait plus compter.

Le troisième de ces schémas de rétrécissement est celui des protagonistes réels de la Conjuration et de leur activité même, dans sa géographie et ses formes précises. Commençons son étude dans l'un des lieux sacro-saints de la légende sans-culotte et babouviste, au faubourg Saint-Antoine.

Jugée par son langage et ses masques, étudiée surtout lors de ses retentissantes irruptions en force dans la politique générale de la ville, de l'assaut de la Bastille jusqu'à la dernière redoute des canonnières de Popincourt en prairial an III, la sans-culotterie du faubourg Saint-Antoine a pu paraître comme le « fer de lance » de la Révolution parisienne, comme son « aile marchante », de composition homogène et populaire. Fidèle à cette image, le faubourg serait devenu en l'an IV un terrain par excellence de recrutement et d'action pour la Conjuration, un haut lieu de cette « mutation dialectique » de la conscience sociale et politique des « masses populaires » décrite par Maurice Dommanget, Claude Mazauric et Kare Tonnesson.

Malgré la légende révolutionnaire, dont ils restent tenacement auréolés, les faubourgs ne jouèrent jamais, entre 1792 et le printemps de l'an III, un rôle politique de pointe, n'ébranlèrent jamais de leur propre initiative la ville orthodoxe ou le régime national. Aux heures décisives des mouvements généraux, ils purent fournir une masse d'appui, mais seulement lorsque leurs propres élites s'étaient décidées à agir. La tentative singulière, confuse et finale de prairial an III fut vouée à l'échec et se solda par un investissement militaire du faubourg Saint-Antoine et une répression à grande échelle, car il lui manqua la direction et le soutien des cadres et des masses de la ville intérieure, qui avaient toujours été décisifs depuis 1792. L'initiative, l'encadrement et le programme politiques vinrent toujours des quartiers de la ville classique, à partir de laquelle s'articulèrent les puissants réseaux jacobins et cordeliers et où s'exprima la complicité nécessaire de la bourgeoisie urbaine. En été 1792, au printemps et à l'automne 1793, aux 9-10 thermidor an II, en germinal an III, le noyau sectionnaire essentiel de la ville révolutionnaire fut toujours celui des IV^e, VI^e, VII^e et XI^e arrondissements anciens ; celui des Halles, des rues Saint-Denis et Saint-Martin, du Marais commercial et artisanal, du quartier de l'Université¹³. Les réseaux politiques de ce noyau furent détruits en l'an III ; désormais, et jusqu'en 1830 au moins, les faubourgs ne seront un terrain révolutionnaire que dans la mémoire inquiète des classes possédantes et dans la nostalgie et l'espoir utopique des rescapés. Pour mesurer l'épaisseur politique de la Conjuration des Égaux au faubourg Saint-Antoine, essayons d'esquisser la composition sociale et certains des mécanismes du pouvoir dans les trois sections de cette région en 1792-an II¹⁴.

13. Le comité directeur de la Conjuration fut conscient de ce fait : ses tentatives et espoirs les plus intenses de prosélytisme, parmi les anciens sectionnaires, portèrent sur les quartiers de la ville centrale, et non sur ceux des faubourgs. Voir A.N., F⁷ 4276, 4277 et la *Copie des pièces saisies*...

14. L'analyse suivante est basée sur le dépouillement de la plupart des textes provenant des assemblées et des clubs des Sections du faubourg, dans les divers dépôts d'archives parisiens, à la Bibliothèque nationale et au British Museum ; les recherches dans les procès-verbaux des commissaires de police du faubourg, aux Archives de la Préfecture (A.P.P., 173, 219, 220-221) ; les tableaux divers du personnel dirigeant de 1792-an II,

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

A la fin du siècle, la société faubourienne semble avoir été organisée en grande partie autour des nombreuses dynasties artisanales et commerciales. Cinq de ces dynasties, chacune dominée par un « père », occupèrent une place de choix dans la politique révolutionnaire — les Rebours, Caumont, Bertrand, Chauvin et Damoye. Souvent fondateurs, toujours puissants grâce à l'ancienneté de leur réussite, les patriarches liaient le « faubourg de la Révolution » à ses origines, à l'époque classique des décennies trente et quarante du siècle, lorsque s'était cristallisée sa personnalité sociale. Situés au centre des réseaux de famille, de production et de crédit commercial, ils purent exercer sur les autres maîtres-artisans une influence semblable à celle que ces derniers eurent sur l'ensemble de leurs compagnons et ouvriers à l'intérieur des corps de métier. Tous autour de la soixantaine, ou plus, ayant passé leur vie productive au faubourg, ils assumèrent dès l'écllosion de la Révolution d'importantes responsabilités civiques, comme l'expression naturelle de leur puissance sociale¹⁵. Prenant la relève socio-civique, leurs fils jouèrent des rôles importants dans la politique des Sections de Montreuil et des Quinze-Vingts¹⁶.

notamment les commissaires civils (A.N., D III 251-252, liasse 2, 255/256/1, liasse 3 ; F^{1b} II Seine, 18 ; *Almanach national*, 1793), les juges de paix et assesseurs (A.N., D III 253, liasses 19, 22, 24) et les commissaires révolutionnaires (A.N., BB3 83, liasse 3 ; B.H.V.P., ms. 807, f. 163 ; John Rylands Library, Manchester, Fr. Mss. 110) ; le dépouillement d'une centaine de dossiers des militants du faubourg dans la sous-série F⁷ alphabétique des fonds du Comité de Sûreté générale aux Archives nationales. Nous avons essayé ainsi de reconstituer les cadres, une centaine, qui semblent avoir formé l'élite dirigeante officielle du faubourg pendant ces années. Ensuite, nous avons compulsé les quelque quatorze mille enregistrements de cartes de sûreté et de recensement dans les trois sections en 1793-an II, pour arriver aux renseignements démographiques et biographiques sur ces hommes (A.N., F⁷ 4800, Section de la rue de Montreuil ; 4803, Section de Popincourt ; 4804, Section des Quinze-Vingts). Nous avons également utilisé les trois cartons A.N., F³⁰ 132, 141, 142, pour établir la répartition et les hiérarchies de la production, artisanale et manufacturière, au faubourg au début de la Révolution. Cette analyse, qui ne porte que sur l'élite officielle de la région en 1792-an II, ne prétend nullement être exhaustive ; son but n'est que de dégager les structures essentielles du pouvoir révolutionnaire à l'intérieur du faubourg.

15. A l'exception du « père » Damoye, très âgé en 1789, ils furent tous commissaires permanents de leurs Districts et Sections, électeurs et commissaires de bienfaisance. Le « père » Caumont fut membre du tribunal de paix de l'arrondissement et, en l'an II, l'agent national du comité civil des Quinze-Vingts, tandis que le « père » Chauvin, membre des Jacobins depuis 1790, fut juge de paix de la Section de Montreuil jusqu'en l'an III (A.N., D III 253, liasses 19 et 24 ; F^{1b} II Seine, 18 ; F³⁰ 132, 141, 142). Doyens du clan, Rebours, Isaac-Simon, rue de Charonne, et Simon, rue Basfroid, étaient issus au moins de la deuxième génération d'une famille du faubourg ; ils avaient au moins quatre fils et neveux d'âge adulte en 1789, tous compagnons ou maîtres ébénistes, implantés dans les quartiers de la rue de Montreuil et des Quinze-Vingts (A.N., F⁷ 4800, liasse « cartes an II » ; F⁷ 4804, liasse rue Basfroid ; F⁷ 4804, liasse 2). En 1790-91, Isaac-Simon Rebours employait une moyenne de seize ouvriers et compagnons dans son atelier d'ébénisterie (A.N., F³⁰ 142, d. Rebours). J.-P. Bertrand avait immigré au faubourg en 1763, comme l'avait fait Pierre Chauvin en 1742, venant des environs de Montargis (A.N., F⁷ 4804, liasse 24^e compagnie ; F⁷ 4800, liasse 23^e compagnie). Le « père » Caumont était né dans la paroisse Sainte-Marguerite (F⁷ 4804, liasse 24^e compagnie). Pierre Chauvin employait une moyenne de dix ouvriers dans sa fabrique de chapellerie, rue de Lappe ; en 1792 il céda l'entreprise à ses fils pour se consacrer à ses responsabilités de juge de paix de la Section (A.N., F³⁰ 142, d. Chauvin). J.-P. Bertrand, maître-ébéniste, en employait une moyenne de six, et Jean Caumont, une moyenne de onze (F³⁰ 132, dossiers Bertrand et Caumont).

16. Pierre-Noël Chauvin fut un officier des assemblées de la Section de Montreuil, député à la Commune du 10 août et l'un des rédacteurs de la célèbre pétition insurrec-

De toutes ces dynasties, celle des Damoye eut le plus d'éclat, par l'étendue et la diversité de sa puissance. Le père fondateur immigra au faubourg en 1733, venant d'un village du Beauvaisis. Pendant les décennies suivantes il gravit les échelons du métier de quincaillier-carrossier, devenant maître-marchand et fabricant de carrosses. Vers 1770 il se rendit propriétaire d'un pâté de maisons à la Porte Saint-Antoine, y compris le n° 2 où il avait habité — voisin de la famille Chauvin — depuis au moins 1735. La deuxième génération de la famille fut celle d'une double expansion, de l'entreprise et de la propriété immobilière. En 1773, Antoine-Pierre, le fils aîné, épousa la fille d'un maître-marchand, dotée de 25 000 livres auxquelles le père Damoye en ajouta 40 000. Les autres fils gèrent l'entreprise familiale de quincaillerie-carrosserie, entreprise qui connut une grande croissance, passant d'une valeur de 10 577 livres en 1775 à 279 913 en 1793. Tout en poursuivant l'investissement immobilier au faubourg, processus qu'avait amorcé son père, Antoine-Pierre Damoye monta une entreprise de louage de voitures et de roulage à la Porte Saint-Antoine. En 1790, sa fortune personnelle fut évaluée officiellement à 250 000 livres, dont la majeure partie provenait des loyers de maisons. Dès les premières années de la Révolution, il acheta des biens nationaux, devenant l'un des co-propriétaires du ci-devant château royal de Chantilly. Comme pour couronner ce triomphe dynastique, en 1792 il acheta un château et ses terres près de Compiègne — à une vingtaine de kilomètres du village où le père Damoye était né en 1721. Jusqu'en l'an III, Antoine-Pierre Damoye fut l'un des potentats révolutionnaires du faubourg Saint-Antoine ¹⁷.

Dans ses grandes lignes, le partage des responsabilités politiques au faubourg semble avoir été « organique », en ce sens qu'il récupéra des niveaux et des rôles différents, mais étroitement liés, dans une même structure d'ensemble, sociale et biologique. Ce partage reflétait moins des tensions sociales que la stabilité et la souplesse d'une communauté étroitement cloisonnée et unie.

Sans appartenir ostensiblement aux ensembles dynastiques, de nombreux hommes parmi l'élite politique du faubourg — et surtout les commissaires civils, qui furent responsables de l'administration générale des affaires sectionnaires — relevaient de la société des maîtres-artisans et commerçants, à la fois chefs d'entreprise et chefs de famille. Ces hommes, âgés de quarante-cinq à soixante-cinq ans en 1793, représentaient plus du quart du total des dirigeants révolutionnaires et près des deux tiers des commissaires civils des années 1792-an II. Pour les tâches les plus rudes et les plus hasardeuses — telles celles de commissaire révolutionnaire et de commissaire de police — le faubourg choisit surtout, et comme une sorte d'apprentissage, les compagnons et maîtres-

tionnelle du faubourg Saint-Antoine du 2 mai 1793 (A.N., F⁷ 4635, d. Castille). Antoine Bertrand fut un commissaire révolutionnaire et le commissaire aux accaparements des Quinze-Vingts (A.N., D III 262). J.-C. Caumont, maître à son propre compte d'un atelier d'ébénisterie qui employait une moyenne de neuf ouvriers en 1790 (A.N., F³⁰ 132, d. Caumont fils), fut un officier du comité civil des Quinze-Vingts en 1793-an II (A.N., F¹⁶ II Seine, 18).

17. Électeur en 1789, notable de la Commune de 1791-92, député à la Commune du 10 août, administrateur exécutif du Département de Paris en 1793-an II, il fut à la fois un représentant du faubourg auprès des hautes instances municipales et gouvernementales et l'un des meneurs jacobins de la Section de Montreuil. Voir : A.N., F⁷ 4660, d. Damoye ; F⁷ 4800, liasse 23^e compagnie ; A. DAMOYE, « Pétition présentée au Directoire exécutif et au ministre des finances par les acquéreurs du ci-devant Château de Chantilly », Paris, s.d., 4 p., B.N., 4° LK7 1837.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

artisans relativement jeunes, pour lesquels cette épreuve pouvait correspondre à une étape de maturation civique et socio-professionnelle. Au moins vingt-cinq des trente-six commissaires révolutionnaires de l'an II firent partie de cette catégorie.

De la comparaison de ces deux groupes, sort une image générale de continuité. D'abord une continuité relative de métiers ; dans les deux groupes, l'ameublement, le bâtiment et la métallurgie, secteurs-clefs de l'économie faubourienne, prédominaient. Pour les immigrants, ceux du premier groupe étaient arrivés à Paris et au faubourg à des âges un peu plus avancés que ceux du deuxième, et les immigrants du deuxième groupe s'étaient installés pour la plupart directement au faubourg, sans passer par le relais d'autres quartiers parisiens comme l'avaient fait bon nombre de leurs prédécesseurs (voir le tableau I). Mais ils appartenaient tous à la fraction heureuse de l'énorme masse de ceux qui avaient franchi les barrières du Trône et de Ménilmontant tout au long de la deuxième moitié du siècle¹⁸. Sur les trente-neuf membres de la deuxième génération politique, il y avait seize faubouriens de naissance et neuf autres nés à Paris ou dans la banlieue ; parmi les vingt-cinq hommes de la génération précédente, il n'y en avait que cinq nés au faubourg et quatre nés à Paris. Or, plus de la moitié de ces jeunes faubouriens de naissance, parmi lesquels les trois sections puisèrent bon nombre de leurs chefs les plus vigoureux, étaient les fils ou les petits-fils des immigrants et exerçaient un métier identique ou lié à celui de leurs aïeux.

En dépit des apparences si « populaires » — apparences que ces « frustes sans-culottes » surent astucieusement utiliser à l'époque jacobine, tantôt pour faire peur, tantôt pour attendrir — l'ensemble des dirigeants révolutionnaires du faubourg appartenait pourtant à ses élites sociales. Par rapport aux masses authentiquement ouvrières et populaires, ils constituaient plutôt une aristocratie de la production¹⁹. Ils pouvaient contrôler le travail, le destin et

18. Pour une description statistique de la sévérité du tri social des immigrants au faubourg à la fin du siècle, voir l'étude de Martine SEVEGRAND sur la démographie de Popincourt : « La Section de Popincourt pendant la Révolution française », dans *Contributions à l'histoire démographique de la Révolution française*, III^e série, Paris, 1970, pp. 9-91. Des quatre mille personnes de la population adulte masculine décomptées dans le recensement de 1793-an II, seulement 29,5 % étaient natives de Paris. Entre 1769 et 1788 l'immigration, surtout des régions de l'Est et du Nord, progressa à un rythme plutôt constant, entre les indices 70 et 80 sur une échelle de 300. Mais à partir de 1789, elle s'accéléra brutalement et monta au sommet de l'échelle des indices en 1793-an II. A l'heure du recensement, 20 % des immigrants séjournaient à Paris depuis moins d'un an. Cette poussée migratoire donna au quartier de Popincourt une masse flottante de travailleurs indigents, voués à la précarité des petits métiers et des travaux de peine. Martine Sevegrand a montré que dans les secteurs-clefs de production faubourienne le seuil décisif où s'opérait pour les immigrants le tri d'une implantation artisanale effective se situait entre la sixième et la dixième année d'activité au quartier. D'un côté de ce seuil, c'était la masse des gens sans travail ou domicile fixes, saisis au hasard d'un recensement — ce qui pourrait expliquer la proportion très élevés, et en quelque sorte artificielle, d'immigrants et de saisonniers résidant dans le quartier. De l'autre côté de ce même seuil, c'était la minorité, presque infime, de la réussite et de l'intégration faubouriennes qui comprenait les immigrants de l'élite révolutionnaire, hommes séparés par un fossé social de la masse des journaliers et des gens des petits métiers.

19. Et cela d'autant plus dans un secteur qui ne recelait guère de nobles, ni de haute bourgeoisie rentière et négociante, et peu de grands manufacturiers. Voir : A. DAUMARD et F. FURET, *Structures et relations sociales à Paris au milieu du XVIII^e siècle*, Cahiers des Annales, XVIII, Paris, 1961, pp. 50-56 ; Yves DURAND, « Répartition de la noblesse

TABLEAU I : *Immigrants*

	Département d'origine	Arrivées à Paris		Arrivées au faubourg		Métier en 1795-an II	
		année	âge	année	âge		
âgés de 45 à 65 ans en 1793-an II	Aisne	1761	37	1777	53	« citoyen »	
	Ardennes	1771	31	1790	42	« citoyen »	
	Aude	1776	33	—	—	anc. sellier	
	Côte-d'Or	1770	30	1770	30	jardinier- maraîcher	
	Eure	1777	32	—	—	cordonnier	
	Haute-Loire	1745	17	1756	28	jardinier- fleuriste	
	Haute-Marne	1753	21	—	—	manuf. d'étain en feuilles	
	Loiret	1773	29	1781	37	charpentier	
	Nord	1761	23	1787	39	« citoyen »	
	Orne	1765	22	—	—	corroyeur	
	Saône	1745	13	—	—	« citoyen »	
	Seine-Inférieure	1763	15	1763	15	peintre-décorateur	
	Seine-Inférieure	1767	27	1777	37	« citoyen »	
âgés de 22 à 44 ans en 1793-an II	Allier	1771	20	1771	20	tailleur	
	Ardennes	1779	16	—	—	tourneur en bois	
	Ardennes	1783	25	1783	25	tourneur en bois	
	Ille-et-Vilaine	1783	22	—	—	marbrier	
	Jura	1770	17	—	—	menuisier	
	Marne	1778	23	1778	23	tapissier	
	Meurthe	1775	7	1775	7	porcelainier	
	Meurthe	1778	18	1791	31	peintre	
	Meuse	1786	15	1786	15	cordonnier	
	Moselle	1769	16	1769	16	tourneur en bois	
	Somme	1776	21	1790	34	fabricants de bas	
	<i>Pays étrangers :</i>						
	âgés de 22 à 44 ans en 1793-an II	Rhénanie (Essen)	1773	20	1773	20	ébéniste
Rhénanie (Cologne)		1775	26	1775	26	cordonnier	
Lombardie		1767	15	1767	15	peintre- dessinateur	
	Monaco	1773	23	1776	26	menuisier	

l'obéissance des hommes. Sur un total de quatre-vingts dirigeants du faubourg en 1792-an II, soixante et un relevaient des métiers de production : l'ameublement (27), le bâtiment (9), le cuir (7), le textile (7), l'artisanat de luxe et surtout la porcelaine (6), la métallurgie (5) ; huit appartenaient aux professions libérales, cinq étaient qualifiés de « citoyens » ou de « bourgeois » (ce qui désignait normalement d'anciens maîtres ou commerçants, ou des rentiers), quatre faisaient le commerce d'alimentation ou de boisson, et deux étaient jardiniers-

dans les quartiers de Paris », *Contributions à l'histoire démographique de la Révolution française*, II^e série, Paris, 1965, pp. 21-25.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

fleuristes. Or, sur ces soixante et un, au moins vingt-cinq — y compris treize des vingt-sept ébénistes, menuisiers, tourneurs et charpentiers — étaient des patrons chefs d'entreprise en 1790-91²⁰. Dans la hiérarchie des trois cent trente-quatre chefs d'entreprise du faubourg en 1790-92, ces vingt-cinq patrons se situaient pour la plupart aux niveaux moyens de la production (voir le tableau II). Mais par rapport aux populations globales dans les mêmes secteurs de la communauté faubourienne, ils se situaient aux sommets d'une pyramide sociale.

La troisième catégorie dans cette élite révolutionnaire — celle des « clercs » politiques des assemblées, clubs et comités, manieurs des formules indispensables à une politique efficace dans le grand ensemble urbain — était, elle aussi, organique en ce qu'elle appartenait à un cadre social bien défini dans l'univers faubourien de la fin du siècle. Trois instituteurs et maîtres de pension, un ancien clerc de notaire et rentier, un homme de loi, tous étaient natifs de Paris, et au moins deux du faubourg même. C'étaient les « fils lettrés » du faubourg artisanal et commercial : officiers des assemblées et des clubs, rédacteurs des pétitions et porte-parole des députations, ils firent partie du noyau permanent des délégués faubouriens auprès des Jacobins et de la Municipalité, jouant ainsi des rôles qui reflétaient leurs fonctions sociales de « clercs » locaux²¹.

L'exclusivisme social de l'élite politique du grand faubourg se reflétait

20. C'est un chiffre minimal ; les dossiers de la sous-série F³⁰ ne proviennent pas d'un recensement de tous les chefs d'entreprise, mais des demandes individuelles des entrepreneurs. Le nombre des patrons réels au faubourg en 1790-1792 était vraisemblablement plus élevé, car la plupart de ces maîtres-artisans appartenaient aux familles étendues et devaient avoir des parents chefs d'entreprise avec lesquels ils étaient associés. D'autre part, parmi le corps des maîtres-artisans, les réseaux de sous-entreprise, et donc d'embauche temporaire d'ouvriers et de compagnons, semblent avoir été assez larges. Au printemps de 1793, le Ministère de la Guerre alloua à la Section de Montreuil un contrat et des matériaux lourds pour la fabrication des montures d'artillerie, tout en stipulant que la distribution de ces travaux soit faite seulement aux artisans qui avaient payé leur patente et qui possédaient « un atelier capable d'y pouvoir construire des affûts ou caissons » ; la Section respecta ces stipulations. Des vingt-trois maîtres-artisans qui bénéficièrent de cette distribution de travaux, seulement quatre — dont deux des frères Rebours — ont des dossiers nominatifs dont la sous-série F³⁰. Parmi les dix-neuf autres, l'on remarque la présence de trois commissaires révolutionnaires, dont un protégé intime de la famille Damoye (A.P.P., Aa 173, f. 72).

21. Noël-Pierre Suchet avait été l'administrateur principal de l'Hospice des Enfants-Trouvés depuis au moins 1785 (A.N., F⁷ 4803, liasse rue Saint-Maur). J.-B. Castille, ancien frère de la Doctrine Chrétienne, avait tenu une école de charité au faubourg Saint-Germain jusqu'à sa nomination, vers 1783, à la place d'économiste des Enfants-Trouvés (A.N., F⁷ 4635, d. Castille). J.-B. Cuvilliez fut un faubourien de naissance et maître d'école à l'Hôpital des Quinze-Vingts (A.N., F⁷ 4804, liasse 1 ; A.P.P., Aa 220, f. 217). Gillet-Ducoudray — « l'un des principaux meneurs de la Section (des Quinze-Vingts), d'autant plus dangereux qu'il enveloppe ses intrigues des ténèbres les plus épaisses et se tient constamment derrière le rideau » — avait passé presque toute sa vie au faubourg, et comme clerc de notaire depuis 1782 jusqu'au début de la Révolution ; à partir de 1792, il vécut des rentes d'un héritage et du salaire des fonctions publiques (A.N., F⁷ 4725, d. Gillet-Ducoudray). Sur l'action de ces hommes dans les assemblées et les clubs, voir les documents suivants : assemblées générales de Popincourt (A.N., D XL 23 ; A.P.P., Aa 266 ; B.H.V.P., ms. 747, ff. 193-94) ; assemblées générales et comité révolutionnaire des Quinze-Vingts (A.D.S., VD* 9, f. 1020 ; A.N., F 11218 ; BB3 80, liasse 5) ; « Pétition des habitants du faubourg Saint-Antoine à la Convention nationale, le 2 mai 1793 », 4^o, 8 pp., B.H.V.P., 10065, pièce 11 ; « Société populaire des Défenseurs des Droits de l'Homme », 8^o, 16 pp., 1793, Brit. Mus., F.R. 365.

TABLEAU II : *Patrons**

A. L'ensemble du faubourg Saint-Antoine

	100 ou plus	80 à 99	60 à 79	40 à 59	25 à 39	15 à 24	10 à 14	5 à 9	1 à 4	Total
Ameublement	3	0	0	1	2	9	18	33	16	83
Bâtiment	0	0	1	2	11	36	36	35	15	136
Métallurgie	0	0	0	0	3	6	6	26	11	52
Textile	2	0	0	0	3	9	7	5	2	28
Cuir	0	0	0	0	1	0	2	4	2	9
Artisanat de luxe	0	0	1	3	5	2	0	1	0	12
Divers	0	0	0	0	1	2	4	0	2	9

B. L'élite dirigeante des sections du faubourg

Ameublement						1	3	5	2	11
Bâtiment						2	1	1	1	5
Métallurgie							1			1
Textile							2			2
Cuir							1			1
Artisanat de luxe			1	2			2			5
Divers										

* Dans chaque rubrique, les chiffres d'ordres de grandeur, p. ex. « 100 ou plus », représentent le nombre des patrons dont la moyenne d'ouvriers en 1790-91 était de cet ordre de grandeur, d'après les dossiers individuels dans A.N., F³⁰ 132 (Quinze-Vingts), 142 (Montreuil), 141 (Popincourt).

aussi par sa concentration spatiale, dans les Sections des Quinze-Vingts et de la rue de Montreuil principalement. Presque la moitié des dirigeants des Quinze-Vingts demeuraient grande rue du faubourg Saint-Antoine, entre les numéros 201 et 266. Dans la Section de Montreuil, il n'est guère question que de trois pâtés de maisons — 2, Porte Saint-Antoine, 11, rue Sainte-Marguerite, 4-6, rue de Charonne. Concentration spatiale d'autant plus impressionnante que, comme le révèlent les plans de l'époque et la répartition des cartes de sûreté, les dirigeants sans-culottes habitaient, déjà bien avant la Révolution, les îlots les plus urbanisés de ce vaste secteur, d'une densité de population très inégale, et encore en pleine mutation topographique.

Solidaire, animée collectivement par le mépris de la caste des privilégiés de la naissance, la haine des banquiers, agioteurs et grands négociants, et par une méfiance viscérale à l'égard des bureaucraties de l'État, cette élite se lança avec ses troupes d'ouvriers et de compagnons à l'assaut des barrières et de la Bastille pour, selon les termes d'un pamphlétaire de 1789, « apprendre à danser à la Cour et aux Échevins » ; en 1792 elle en fit autant pour détrôner un « roi perfide » et, en 1793 et l'an III, pour « ramener à la raison » la Convention Nationale. Pourtant la « démocratie révolutionnaire » de ces sans-culottes était rigoureusement circonscrite ; elle ne comportait ni vision égalitaire de la propriété, ni freins à une croissance de la production dans les corps de métiers ; le « droit à l'existence » que revendiquaient ces hommes surtout pour leurs ouvriers, se réduisait à un « maximum » dont firent les frais les classes possédantes rurales, les « fermiers à grandes bottes » et les « coqs de village »,

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

et non pas les maîtres-ébénistes de la rue de Charonne. Leur agressivité politique n'était pas celle d'une petite bourgeoisie d'arrière-garde historique ; elle était bien plutôt celle d'une communauté récemment parvenue, dans l'espace de deux ou trois générations de travail et de réussite urbaine, à la fière maturité sociale et civique, d'une communauté hautement consciente de sa dignité réelle et de sa puissance latente.

De multiples données suggèrent que l'une des clefs des structures sociales et politiques du faubourg à la fin du XVIII^e siècle était les rapports de parenté. La réussite professionnelle d'un homme, son prestige social et ses possibilités civiques semblent avoir beaucoup dépendu de ces rapports. Sur ces quatre-vingts dirigeants révolutionnaires, vingt-sept avaient des familles étendues dans le faubourg et au moins un parent (sans compter leurs fils) appartenant à un métier identique ou lié au leur. Ces rapports étaient évidents dans les soixante et un cas qui relevaient de la production : une trentaine, dont plusieurs commissaires révolutionnaires, exerçaient des métiers semblables à ceux de leurs aînés dans le quartier, et souvent en association avec ces derniers ; au moins une dizaine parmi les « patriarches » eurent des fils qui prirent leur relève. Sur les quinze immigrants de la génération des artisans âgés de vingt-deux à quarante-quatre ans en 1793, au moins six avaient une famille étendue dans le faubourg ²².

C'était donc une communauté d'une considérable homogénéité professionnelle, mais fortement hiérarchisée selon les modalités complémentaires de l'âge, de l'ancienneté de résidence et de travail, des assises familiales, de la solidarité corporative et surtout entre les maîtres. Le père untel, le fils untel, le maître et le compagnon, dépendaient tous des réseaux entrelacés de famille, de production et d'échanges. Solidarités de familles — ou plutôt de grands ensembles de parenté — et solidarités corporatives étaient des mécanismes à mobilité lente, des échelles toujours mouvantes, toujours plus ou moins ouvertes, et par là garantes d'un ordre et d'un encadrement solides, enfin, des formes d'« acculturation » autant que des démarcations de classes.

Du fait de ces solidarités, la vie politique intérieure du faubourg fut relativement stable entre 1792 et l'an III ; elle ne connut ni grandes épurations, ni véritable renouvellement du personnel sectionnaire ²³. De même, l'étude

22. En voici deux exemples, choisis parmi les commissaires révolutionnaires qui étaient d'anciens immigrants. P.-J. Gilles, marbrier, arriva au faubourg en 1783 du village de Montautour en Bretagne ; il y fut accueilli par un parent, marchand de vin rue de Charonne ; en 1790 son jeune frère, apprenti marbrier, quitta Montaubour pour débarquer chez lui, rue de Charonne (A.N., F⁷ 4800, liasse 21^e compagnie). J.-M. Brisevin suivit de quatre ans son frère aîné qui avait immigré de son village des Ardennes en 1779 ; tous deux tourneurs en bois, l'un de leurs apprentis en 1794 fut aussi un jeune frère ou neveu (A.N., F⁷ 4804, liasse 1). Derrière l'écran de la démographie masculine que représentent les cartes de sûreté, y avait-il une structure ultime d'autorité matriarcale ? Nœud des groupes de parenté, le lien par les femmes put favoriser la réussite d'un homme, et surtout d'un immigrant, aux temps heureux et assurer sa survie aux époques désastreuses : grâce à son mariage avec la sœur du tailleur Marien Chappuis, le jeune ouvrier-fabricant de bas J.-M. Vacret, arrivé seul au faubourg en 1789, s'implanta dans la Section de Montreuil et y trouva des contrats de travail (A.N., F⁷ 4800, liasse 5^e compagnie ; A.P.P., Aa 173, ff. 233-242) ; le menuisier Pathic, ex-commissaire révolutionnaire, put subsister en l'an III malgré le chômage et son incarcération grâce à la famille de son épouse au faubourg et dans la Seine-et-Oise. (A.N., F⁷ 4774/64, d. Pathic)

23. A la fin du siècle, le faubourg possédait très peu de grandes manufactures ; l'immense entreprise Réveillon — qui employait une moyenne de 300 ouvriers en 1790-91

des documents provenant des assemblées et sociétés sectionnaires à la lumière de la composition sociale du personnel militant ne révèle point de mouvements populaires autonomes, mais plutôt un encadrement des ouvriers et une manipulation savante de leurs énergies par l'élite des maîtres-artisans ²⁴.

Dans l'anatomie du pouvoir dans le faubourg révolutionnaire, ces solidarités complémentaires apparaissent comme fondamentales. Elles peuvent expliquer la cohésion de l'élite sans-culotte des trois sections, l'emprise qu'elle eut sur ses troupes et, en l'an IV, la futilité de l'action « babouviste » au faubourg.

A l'heure de la Conjuration, il régnait toujours au faubourg Saint-Antoine un calme morne, celui de la lassitude, de la crainte, de la renonciation. Toutes les sources donnent l'image d'un repli politique collectif, parfaitement résumé en floréal dans un rapport de l'agent surveillant en chef de l'arrondissement ²⁵. Toute l'élite des artisans patriarches, l'épine dorsale du pouvoir à l'intérieur du faubourg, se tint à l'écart de l'aventure babouviste ; les « pères » se consacrèrent à leurs affaires de famille et d'entreprise et acceptèrent, à tour de rôle, les charges dans les comités de bienfaisance et dans l'administration de l'arron-

(A.N., F³⁰ 142, d. Réveillon) — y était plutôt insolite ; l'émeute dont il fut victime en avril 1789 semble avoir jailli de l'hostilité conjuguée de ses ouvriers et du corps des maîtres-artisans. A titre de comparaison, retenons l'affaire de J.-L. Jullien à Popincourt. En 1791 il quitta Sèvres, où il avait géré une manufacture de faïence, pour s'installer à Popincourt et y monter une importante fabrique de porcelaine peinte. Accueilli d'abord par les gens du métier, il devint un magistrat important de la Section. D'un beau tempérament d'entrepreneur, l'homme se lia avec les « technocrates » jacobins et municipaux et devint, en 1793, l'un des administrateurs de la Commission des Armes du Comité de Salut Public. Mais en brumaire an II le comité révolutionnaire de la Section l'incarcéra comme « suspect », au terme d'un ostracisme local qu'il avait subi depuis l'hiver précédent. Or, en 1792, Jullien avait embauché dans sa fabrique une vingtaine d'élèves de l'Académie de Peinture, s'attirant l'animosité collective et tenace des gens du métier faubouriens. Violation donc de la structure fondamentale de production au quartier, violation aussi de l'honneur faubourien, car, invoquant la loi Le Chapelier et pour briser les réunions de porcelainiers à la Courtille, il eut recours à la force répressive de la Municipalité. Les autres grands manufacturiers de porcelaine et de faïence à Popincourt — respectueux des structures et des mentalités d'un quartier et d'un métier où ils étaient implantés depuis longtemps — s'étaient désolidarisés de Jullien. Trois d'entre eux — Robillard, Nast et Olivier — restèrent magistrats de la Section en l'an II (A.N., F⁷ 4752, d. Jullien ; A.N., D. III 253, liasse 22 ; F^{1b} II Seine, 18 ; F³⁰ 141, dossiers Robillard, Nast et Olivier). Par contre, la haine collective des maîtres-artisans et patrons du faubourg contre les banquiers, financiers et négociants de la ville centrale — et surtout du Palais-Royal et de la rue Vivienne — était profonde et tenace, trouvant mainte expression dans leur langage et leur comportement révolutionnaires.

24. Dans les documents sectionnaires, et notamment dans les procès-verbaux des commissaires de police, l'on ne voit guère de traces d'agitation ouvrière autonome, ou dirigée contre l'autorité des maîtres-artisans du faubourg. La manipulation politique de la détresse ouvrière y prit essentiellement deux formes en 1792-an II : la réclamation *in extremis* des travaux publics pour la masse des chômeurs (voir les adresses et pétitions dans A.N., D. XI, 23 ; F^{1c} III Seine, 1 ; A.P.P., Aa 266, liasse Popincourt ; B.H.V.P., ms. 747, ff. 193-94) ; la canalisation des angoisses ouvrières vers les classes possédantes rurales, les agioteurs et négociants, et, de là, tout le mouvement vers le « maximum » en 1793, ainsi que celui pour un retour à ce régime de contrôle au printemps de l'an III.

25. « Le faubourg Antoine est très tranquille ; les ouvriers, malgré les insinuations perfides de toutes les factions... ne remueront pas. J'ai visité moi-même les chefs des ateliers. Rien n'annonce qu'ils doivent s'insurger... et le petit peuple, malgré ses hurlements, n'ose se mettre en avant. Il craint » (A.N., F⁷ 4276). Voir aussi les rapports de synthèse du Bureau central dans F⁷ 3005 ; le même schéma émerge du dépouillement des fonds des commissaires de police des trois Sections pour le printemps de l'an IV.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

dissement ²⁶. Leurs ouvriers se débattaient pour survivre dans une conjoncture économique catastrophique et vivaient depuis l'été de l'an III sous la menace de la déportation lointaine en cas d'émeute ²⁷. Quant aux anciens cadres idéologiques du faubourg, les « fils lettrés » qui avaient assuré la liaison avec la ville jacobine, ils s'accrochèrent à leurs emplois et évitèrent de se compromettre ²⁸.

Les ressorts extérieurs et intérieurs étaient brisés depuis longtemps. La volonté d'épopée n'existait plus dans le grand faubourg. Ce repli général des cadres indispensables à une action insurrectionnelle laissa seuls et exposés, sur le terrain de l'utopie, les quelques « anciens » qui choisirent de poursuivre la voie militante avec la Conjuraton des Égaux. Ceux-ci ne représentèrent qu'un rétrécissement ultime de ce qu'avait été le faubourg de 1793-an II. Le noyau en était constitué par les beaux-frères A.-A. Cottereau, Marien Chappuis, F.-P. Boudin et J.-M. Vacret. Ils entraînent leurs voisins immédiats et de longue date, Guillochet, Joseph Haut, J.-M. Brisevin et Jean Toussaint. Ainsi, au-delà d'un passé et de fidélités idéologiques communs, percent les liens essentiels de famille et de voisinage, liens d'une intimité partagée et éprouvée. Par rapport à l'élite socio-civique du faubourg, tous ces hommes — sauf peut-être Brisevin et Chappuis — étaient socialement dépendants, sinon marginaux ; ils n'appartenaient ni aux dynasties artisanales, ni au corps des maîtres-marchands. Socialement fragiles, ils avaient été les auxiliaires et les protégés — comme militants des sociétés populaires, commissaires révolutionnaires, capitaines des compagnies — de cette même élite qui s'était repliée à partir de l'an III. Alliés jadis dans la lutte et la gloire, ils le furent d'autant plus en l'an IV dans les exigences de la survie ²⁹.

26. A.N., F^{1b} I 102, liasse « administrations municipales ». Nous n'avons pas trouvé la moindre trace, ni dans les fonds policiers, ni dans les papiers et les interrogatoires des conjurés, d'une participation de cette élite à la Conjuraton.

27. Les procès-verbaux du commissaire de police de la Section des Quinze-Vingts (A.P.P., Aa 220-221) révèlent, pendant l'an IV, non pas une relance de l'agitation politique mais une courbe ascendante et tragique de suicides, de tentatives de suicide et d'abandons d'enfants — surtout dans cette population de compagnons et de journaliers qui avaient fourni le gros des troupes révolutionnaires du faubourg entre 1789 et l'an III. Le suicide représente-t-il une « mutation dialectique de la conscience de classe des masses populaires » ? Sur cette misère faubourienne des années III et IV, voir aussi R. C. COBB, *The Police and the People : French Popular Protest, 1789-1820*, Oxford, at the Clarendon Press, 1970, pp. 131-168.

28. Gillet-Ducoudray vécut toujours de ses rentes, rue de Reuilly, et occupa une place dans l'administration de l'arrondissement (A.N., F^{1b} I 102 ; A.P.P., Aa 220, f. 472) ; Castille et Cuvilliez gardèrent leurs emplois aux Enfants-Trouvés et à l'Hôpital des Quinze-Vingts (Aa 220, ff. 470-71 ; 221, f. 55).

29. Sur ces hommes, voir les sources suivantes : A.N., BB3 83, liasse 3 ; F⁷ 4276 ; F⁷ 4639, d. Chappuis ; F⁷ 4660, d. Damoye ; F⁷ 4667, d. Dumont, M.-A. ; F⁷ 4739, d. Haut Saint-Amour ; F⁷ 4774/75, d. Musine, F. ; F⁷ 4775/37, d. Vacret ; F⁷ 4800, liasses VIII^e arrondissement, « cartes an II », 13^e compagnie, 23^e compagnie ; F⁷ 4804, liasse I, W 566 ; A.P.P., Aa 173, ff. 233-242 ; Aa 221, ff. 47-52. Cottereau, Boudin et Vacret étaient beaux-frères par les sœurs de Marien Chappuis ; ils avaient été des camarades depuis au moins 1789 de Brisevin, Guillochet et Jean Toussaint qui, eux, habitaient tous (ainsi que Vacret) au 11, rue Sainte-Marguerite. Depuis les années 1780, Joseph Haut (« dit de Saint-Amour ») avait été un voisin de Chappuis dans la maison des Damoye, au numéro 2, Porte Saint-Antoine. Seuls, Brisevin et Chappuis semblent avoir eu de véritables assises sociales au faubourg. Arrivé de son Bourbonnais natal en 1771, Chappuis était déjà maître-tailleur en 1789, et grâce à la protection des Damoye il reçut en 1793 un contrat lucratif pour la confection des uniformes. Pour les autres, nous n'avons trouvé aucune trace des

Les traits communs à ces hommes trouvèrent leur symbole le plus dramatique en la personne de Jean-Baptiste Cazin, le principal agent de la Conjuraton dans l'arrondissement. Homme vulnérable, il fut aussi l'homme-symbole de la déchéance en l'an III, par la sécheresse même de son « autobiographie » : « précédemment cuisinier-pâtissier avant la Révolution, de suite inspecteur des travaux de l'artillerie à l'Arsenal de Paris, présentement sans employ, montrant à lire à des enfants... ». Né en 1756 dans la paroisse de Saint-Louis-du-Louvre, vers 1780 il immigra au faubourg Saint-Antoine où il végéta comme pâtissier-cuisinier rue Saint-Nicolas jusqu'à la Révolution qui bouleversa sa vie. Par son action dans les Quinze-Vingts, il devint un protégé des Jacobins et un fonctionnaire du Ministère de la Guerre de l'an II. Cet emploi et toute fonction civique lui furent ôtés en l'an III, et il n'avait plus son commerce. Il avait connu Babeuf dans les cellules du Plessis. En l'an IV il ne resta à J.-B. Cazin que la nostalgie du « grand soleil » et de la « bonne nouvelle » de 1793. Comme Juste Moroy, son homologue des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Jacques, il survécut grâce à la charité discrète de ses voisins et anciens camarades ³⁰.

Ce rétrécissement du milieu social des cadres s'accompagna d'un resserrement étroit des lieux de leur action. Ils étaient tous anciens militants des Sections de Montreuil et des Quinze-Vingts. Ni eux, ni la Police générale, n'ont laissé la moindre trace d'un recrutement de conjurés à Popincourt, dans la Section qui avait été le plus durement matée par la répression de l'an III. L'essentiel de leur action fut menée en dehors des ateliers où s'était déployé le prosélytisme révolutionnaire décisif de jadis. Celle-ci consista en l'affichage de tracts, en rassemblements et harangues rapides au coin des rues, en réunions nocturnes — comme celle d'une quarantaine de personnes à la fin de germinal dans l'église de la rue de Reuilly, réunion qui fut dispersée non pas par la Police, mais par le juge de paix et le commissaire de police des Quinze-Vingts — tous deux anciens sans-culottes peu désireux que leur section soit trop compromise auprès de la Police générale —, et surtout en discours de café et de guinguette. Les lieux ? Non plus les grandes artères

réseaux patronaux. En l'an III, à l'époque de leur chute, la plupart de ces hommes s'étaient retrouvés au Plessis avec Babeuf et les futurs « co-Égoux ». Sur les listes policières des « hommes à surveiller » et les listes babouvistes des « hommes aptes à commander », et autres, l'on trouve une autre quinzaine d'hommes, surtout d'anciens canonniers, qui ne laissèrent pourtant aucune trace d'une participation au complot, et qui ne furent pas arrêtés. Bien qu'il fût lié au comité directeur de la Conjuraton, Jean Rossignol — « général de tout le faubourg Antoine » dans les anticipations de Babeuf — ne semble pas avoir été actif au faubourg même, mais plutôt au Camp de Vincennes et aux casernes de la Courtille. Il habita en cachette rue du Figuier Saint-Paul. (A. N., F⁷ 3688/9).

30. A.N., F⁷ 4636, d. Cazin ; W 559, d. Cazin ; A.P.P., Aa 221, ff. 47-52. Aux yeux des préposés à sa surveillance, il fut « l'être le plus dangereux qui existe, immoral sous tous les rapports ». (A.N., F⁷ 4276). Bon nombre d'anciens sans-culottes des Quinze-Vingts jugèrent autrement J.-B. Cazin ; ils confièrent leurs enfants à l'instruction de l'agent de la conjuration, ce qui lui permit de vivre en l'an IV. Lors de l'arrestation de Juste Moroy en floréal, la Police trouva dans ses papiers une liste des sommes que lui avaient « prêtées », par solidarité et compassion, les gens des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Jacques. La liste est longue, mais les sommes sont minimes, entre trois et dix livres. Et parmi ces noms, l'on remarque celui de Raguin, ancien commissaire de la Section du Finistère et de l'Armée révolutionnaire parisienne ; pendant l'an II, lui et Moroy avaient régné ensemble sur le District de Sens (A.N., F⁷ 4774/53, d. Moroy ; W 560, d. Moroy). A Vendôme, Cazin et Moroy seront condamnés à la déportation aux Iles.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

du faubourg, axes de sa vie sociale de toujours — la Porte Saint-Antoine, la Grande Rue, les rues de Charonne, de Lappe, de la Roquette —, mais, à l'exception du café Guillochet, rue Sainte-Marguerite, les hangars et cabarets borgnes de la petite rue de Reuilly, de la rue Lenoir, de la Barrière du Trône, les galetas de la rue Moreau, les alentours du Camp de Vincennes, et surtout — lieu lointain déjà et essentiellement campagnard — le Pré-Saint-Gervais, où, à la fin de floréal, J.-B. Cazin se terra dans les champs maraîchers avant de regagner au petit matin sa cachette de la rue Moreau.

Tous ces lieux furent quadrillés par la surveillance policière, une surveillance facilitée par les habitudes routinières et voyantes des conjurés, les craintes de la population environnante et une certaine formation révolutionnaire des agents. Au faubourg Saint-Antoine, la répression du complot fut d'une efficacité dramatique, chirurgicale. Elle ne provoqua aucun soubresaut ³¹.

A trois heures du matin le 22 prairial, la rue Moreau silencieusement bouclée par les gendarmes, l'inspecteur Brongniart et ses hommes montèrent l'escalier d'un immeuble scabreux pour surprendre J.-B. Cazin, profondément endormi dans son lit de grabat, ses pistolets aux côtés. Il céda. Dans ses poches, ils trouvèrent un brouillon, sans date, ni signature, où il avait écrit : « Je prévois que le temps pourra nuire à nos projets. » Les jours suivants, les agents-surveillants remarquèrent, avec une sorte d'ironie trouble, qu'au faubourg Saint-Antoine « beaucoup de gens ne se regardent plus dans les yeux » ³².



Repoussés de la ville intérieure, ou coupés de la vie sociale fondamentale de leurs quartiers, ceux des anciens qui voulurent encore agir en l'an IV furent donc condamnés à une clandestinité problématique, aux rêves de conspiration et de coup de force. Du fait de leur déracinement et de leur isolement même, cette action n'avait que de piètres chances de succès. De là découla la fatalité d'une existence insolite et surtout faubourienne, d'une activité dans les mêmes lieux que surveillait la police depuis l'époque du Lieutenant Général.

Les migrations désespérées des anciens terroristes commencèrent dès l'hiver de l'an III ; elles s'accéléchèrent très rapidement et s'étendirent sur une grande échelle au printemps, toujours dans l'espoir, généralement vain, d'échapper aux desseins vengeurs des ennemis intimes, au pouvoir dans la section et dans l'arrondissement. Migrations pour la plupart centrifuges, déguerpissements collectifs des personnes et des petits groupes vers les quartiers

31. Voir A.N., F⁷ 4276, 4277 ; W 559. Presque tous ces hommes furent saisis en floréal. Traqué, Cazin restera en liberté encore quelques semaines. Lors de leur perquisition chez F.-P. Boudin, le 21 floréal, les policiers découvrirent un foyer de misère extrême. Son petit atelier de tourneur en bois fut dégarni de tout ouvrage ; il ne lui resta que ses outils. Toute la famille occupa une seule pièce, « où il ne s'est trouvé qu'un lit, un berceau d'enfant, une mauvaise armoire n'ayant pas de table pour nous donner la facilité d'écrire... la pièce dont il s'agit est coupée par une très mauvaise tapisserie de verdure... en vue de l'extrême pauvreté du dit citoyen Boudin et jugeant son ameublement de très peu de valeur, nous n'avons pas cru devoir y apposer nos scellés, vu encore trois petits enfants dont l'aîné n'a pas neuf ans et la femme enceinte, prête d'accoucher » (A.P.P., Aa 219, f. 162).

32. A.P.P., Aa 221, ff. 47-52 ; A.N., F⁷ 4276.

limitrophes où ils n'avaient ni célébrité, ni racines, où l'on peut entrevoir déjà les tristes contours de la géographie parisienne de la Conjuration des Égaux.

De ces trajets de fuite et de rupture, dont la plupart aboutirent au Plessis et à la Bourbe, les procès-verbaux des commissaires de police, les registres des comités de surveillance des arrondissements et les fonds du Comité de Sûreté générale nous en révèlent, avec une précision monotone, jusqu'à plusieurs centaines parmi les personnages marquants de 1793-an II et les futurs conjurés. Après des recherches tenaces, Joseph Bodson du Pont-Neuf fut appréhendé dans le faubourg du Roule, sur les labyrinthes des chantiers de la Madeleine où il s'était caché avec d'autres camarades ex-terroristes, tandis que Paul Debraux, de la même section, se réfugiait dans un galetas près des Invalides³³ ; exode aussi des Gravilliers, d'où Bruyas déguerpit pour les environs de la « Petite Pologne », et d'où cinq ex-commissaires révolutionnaires s'enfuirent à la Section de Montreuil, aux profondeurs du faubourg Saint-Antoine³⁴ ; Vilain d'Aubigny quitta la Section des Tuileries pour chercher refuge rue de la Croix-Blanche, au quartier des Porcherons ; pendant que Dufourny de Villiers, Jacobin illustre, s'éloignait de son quartier de l' Arsenal pour errer dans les Halles et autour des Portes Saint-Denis et Saint-Martin³⁵. Dans le faubourg de Bondy, en prairial an III, l'on trouva le chef terroriste Antoine Marlée dans un immeuble crasseux de la rue du faubourg Saint-Martin, près des ruines de l'ancienne barrière, entouré de ces terrains vagues où circulèrent toujours les saisonniers inconnus et miséreux, ces « mendiants et voleurs de race » de Pantin et de La Villette, contre lesquels le commissaire de police Antoine Marlée avait demandé, dans l'hiver 1792-93, le renfort des patrouilles de cavalerie, le long de l'ancienne barrière³⁶.

L'amnistie générale de brumaire an IV ne fut que juridique ; la Convention transmet à la surveillance du Directoire des milliers d'hommes dont l'existence sociale était pour le moins précaire, et dont les possibilités politiques étaient chimériques. Pour ceux qui restèrent dans leurs sections en l'an III, ou qui y revinrent à l'automne de l'an IV, le quartier, jadis terrain prometteur, arène d'ambitions, était devenu une prison où l'on vivait derrière le grillage maléfique d'une surveillance conjointe des agents de police et des ennemis du voisinage. Pour les anciens fonctionnaires, qui pour la plupart n'avaient d'autres ressources que les salaires d'emplois dont ils avaient été chassés, les stigmates de leur passé les menèrent souvent à la déchéance complète — phénomène qui facilita à merveille le recrutement du personnel du nouveau Ministère de la Police générale. Il en fut de même de cette légion de petits commerçants et de maîtres-artisans parmi les anciens commissaires révolutionnaires. Déjà dans l'hiver de l'an III, la cordonnerie de Claude Chalandon — « homme plein de zèle » et « propre à commander » dans l'imagination de l'agent de la Conjuration du VII^e arrondissement — était en faillite ; il ne lui restait qu'un petit commerce de comestibles tenu par sa femme, son crédit

33. A.N., F⁷* 2513, pp. 49-50 ; F⁷ 4604, d. Bodson ; F⁷ 4664, d. Debraux ; A.P.P., Aa 216, f. 409.

34. A.N., F⁷ 4620, d. Bruyas ; 4886, d. Duhamel, J.-B. ; 4698, d. Dusaussois, P. ; 4774/77, d. Planson, E.

35. A.N., F⁷ 4276 ; 4686, d. Dufourny.

36. A.N., F⁷ 3688/1 ; 4774/35, d. Marlée.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

auprès de quelques amis, et le vain espoir d'un ralentissement de la persécution et de l'inflation ³⁷.

Avec ces migrations, ces faillites et ces limogeages, avec cette surveillance constante, l'on assiste à l'occlusion de la communauté des proscrits à Paris. Cette communauté des faubourgs et des îlots de la ville intérieure se souda en s'alimentant tout au long de l'an IV des ex-terroristes de province, « montés » à Paris pour échapper aux massacres de la Terreur blanche et qui se retrouvèrent, eux aussi, sur les listes babouvistes et policières ; les Havrais qui passèrent « tous par l'immeuble de Massien, rue Grange-Batelière » ; les ex-commissaires révolutionnaires de Rouen et d'Yvetot qui cherchèrent refuge auprès de Robert Lindet, et se firent vite repérer par les espions de ce dernier ; les Nantais qui se rejoignirent dans les auberges au bout de la rue de Grenelle ; les groupes de Lyonnais qui se cherchèrent au faubourg du Roule. Les filatures de leur réception et de leur intégration parisiennes furent bien connues au Bureau Central ³⁸. Du fait de cette occlusion, la communauté des proscrits devint un gibier vulnérable ; de la Conjuraison des Égoux à l'affaire de la rue Saint-Nicaise et au-delà, la Police sut toujours où saisir ses victimes.

La Conjuraison eut donc sa géographie urbaine, une morphologie qui définit sa réalité humaine et politique et qui la dépasse de loin en intérêt historique. Le caractère essentiel de cette géographie est celui de la permanence, de la continuité profonde des lieux et des comportements qu'ils engendrèrent, remontant loin dans le temps du siècle, recouvrant une forme de déterminisme urbain. Ce fut un partage topographique autant dans les mentalités et dans les comportements que dans l'espace physique de la ville. Dans ce partage, les protagonistes de l'an IV — la Police et le Directoire, les conjurés et leurs interlocuteurs, les citadins environnants — innovèrent peu ; ils s'adonnèrent plutôt à un mimétisme envers leurs propres passés, mimétisme conditionné par les lieux mêmes de leur symbiose et de leurs confrontations.

Roule, Poissonnière, Bondy, Temple, Saint-Marceau, Saint-Jacques, la plaine du Gros-Caillou, ce fut surtout une géographie faubourienne. Une

37. A.N., F⁷ 4637, d. Chalandon ; 4277, liasse 7. Cet « homme propre à commander » la Section de l'Homme-Armé n'habitait même plus le Marais en l'an IV, mais la rue de Buci ! La notoriété le poursuivait encore en 1797, car il figure dans le *Dictionnaire des Jacobins vivants* (Paris, anonyme, an V), pp. 24-25, manuel à grand tirage pour repérer les anciens « buveurs de sang ». Ce fut un schéma identique dans la Section de l'Observatoire : Ruelle et Lallement, les deux principaux « hommes propres à l'exécution » sur la liste de l'agent de l'arrondissement, habitaient l'un rue du Bac, l'autre rue de la Tixeranderie (A.N., F⁷ 4276).

38. A.N., F⁷ 3688/5 à 9 ; 4276, 4277. La Police générale contrôla étroitement les entrées et les sorties de la ville, dénombrant chaque jour ces mouvements, ainsi que la délivrance des passeports aux voyageurs. Les réseaux parisiens des « gens du pays » facilitèrent à la fois l'embauche des conjurés et la surveillance policière. Le cas de Jean-Lambert Grandjean, cordonnier rue de Viarmes, illustre ce phénomène. Il fut recruté par le domestique de Fion, membre du comité militaire de la Conjuraison. Lors de sa déposition devant le commissaire de police en fructidor an IV, la maîtresse de Lambert déclara qu'il « avait été égaré par ce domestique et autres gens de son 'pays' ;... qu'elle l'a entendu répéter souvent que nous étions plus heureux sous le règne de Robespierre qu'à présent, qu'il faudrait une nouvelle terreur et laisser faire les Jacobins, que tout en iroit mieux » ; et elle ajouta : « attendu qu'elle ne le voit pas occupé à son état depuis trois mois, elle appréhende qu'il se laisse aller et entraîner par ses compatriotes liégeois qui le visitent souvent et dont les opinions sont contraires au gouvernement » (A.P.P., Aa 156, f. 14). Or le rôle et l'entourage de Fion avaient été connus de la Police générale depuis longtemps (A.N., W 566 ; A.P.P., Aa 80, f. 252).

double pulsation peupla ces sites conjurationnels en l'an IV : un mouvement d'expulsion de la ville classique et orthodoxe qui repoussa ses déchets politiques ; un magnétisme des faubourgs eux-mêmes, en fonction de l'emplacement des casernes — car depuis l'an II le gouvernement avait progressivement déplacé les cantonnements de plus en plus loin des quartiers densément peuplés et névralgiques de la ville intérieure — et à cause de l'atmosphère rassurante de ces paysages vastes et flous. Pendant toute la seconde moitié du siècle, ce furent les zones légendaires des parias et des proscrits, de ceux qui, éloignés de la ville par la déchéance ou les poursuites, cherchaient l'anonymat dans ces parages sombres et miteux. Zones de population semi-rurale et extrêmement pauvre, que l'imagination des bourgeois et des magistrats peupla de soldats déserteurs, de repris de justice, de banqueroutiers, de « gens inconnus et mal-intentionnés » selon l'épithète des députés des Districts du Val-de-Grâce et de Saint-Victor en 1790³⁹ ; d'ouvriers de la rivière, « les horribles tireurs de bois flotté » que craignait Restif en juillet 1789, ou les gens de peine « misérables, taciturnes et brutaux » selon le langage d'un administrateur des chantiers du Quai Saint-Bernard en 1790⁴⁰ ; de journaliers, migrants et saisonniers, des carrières et des maraîchages, « mendiants et voleurs de race » dans l'esprit inquiet des autorités des Sections des Champs-Élysées, de la Fontaine-de-Grenelle et de la rue du Ponceau en 1793-an II⁴¹.

Au nord de la ville, l'action des conjurés se déploya sur un arc de cercle allant du faubourg du Temple jusqu'à celui du Roule et aux bordures de Chaillot. Cet arc de cercle était une des frontières humaines fondamentales de la ville à la fin du siècle, celle du grand Égout qui commençait au faubourg du Temple, près de l'immense voirie de Montfaucon, pour se jeter dans la Seine à l'ouest de Chaillot⁴². En-deçà, s'évalaient les quartiers de la ville classique ; au-delà, les grands ensembles de casernes et de guinguettes, les « marais » et les parcs à bétail, les carrières, les espaces vides qui ne trouvèrent de peuplement que dans la première moitié du XIX^e siècle.

Le faubourg du Roule fut le siège d'une activité de conspiration intense, qui s'explique par son immensité et par la présence des grandes casernes de la Pépinière et de la rue Verte, et par celle des guinguettes de la Petite Pologne et des Porcherons. Là, se groupèrent les terroristes rescapés de la ville intérieure, les bandes nombreuses d'anciens soldats de la Légion de Police thermidorienne, licenciés et bannis, et un certain nombre de réfugiés jacobins des provinces, notamment des Lyonnais. Par des procédés voyants, ils essayèrent de « révolutionner » les soldats d'une armée déjà à moitié professionnelle. Or, dès le printemps de l'an III, le désespoir et la nostalgie des rescapés les avaient poussés aux rêves « putschistes », axés sur les soldats. C'était une attitude complexe où se mêlaient le mépris des soldats au service des nouveaux « tyrans » et l'espoir de les reconvertir à la cause jacobine et insurrectionnelle. Dominée par l'idée fixe que si seulement la troupe faisait son « devoir révolutionnaire », comme elle l'avait fait en 1789, un coup de force suffirait à abattre le régime et à ouvrir l'avenir, cette attitude fut illustrée en germinal an III par un

39. B.H.V.P., ms. 800, ff. 623-624.

40. Brit. Mus. F* 10 (37).

41. Sur le comportement des autorités des trois Sections à l'égard de cette population, voir : A.N., F⁷ 4777 ; A.P.P., Aa 127, Aa 48 ; A.N., F^{7*} 2489-2490.

42. Sur cette frontière, voir surtout Bernard ROULEAU, *Le tracé des rues de Paris : Formation, typologie, fonctions*, Paris, C.N.R.S., 1967.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

épisode qui préfigurait la Conjuración de l'année suivante. Au lendemain des « journées » manquées, un groupe d'insurgés harangua les soldats en faction devant la caserne de la rue Verte : « Vous n'êtes que des lâches et des jean-foutres, vous soutenez la Convention ; il ne tiendrait qu'à vous de nous en faire donner [du pain et la Constitution de 1793] ; (...) s'il arrivoit quelque chose, vous serez les premiers sabrés (...) ; si vous prendroient les armes, nous aurons du pain. »⁴³ Au long des années 1795 et 1796, des confrontations semblables animèrent les soirées des Porcherons, de la Petite-Pologne et des cabarets de la rue de la Ville-l'Évêque⁴⁴. Mais toute la partie occidentale du faubourg du Roule était depuis longtemps une zone redoutée, surtout dans l'esprit de la bourgeoisie du faubourg Saint-Honoré dont les représentants avaient été évincés du pouvoir sectionnaire en 1792-1793 par les « sauvages » — pour la plupart des artisans et petits entrepreneurs de travaux lourds — d'au-delà de Saint-Philippe-du-Roule, des alentours de la Pépinière et du Chemin-Vert. Par les épurations de l'an III, les bourgeois urbains et « civilisés » du faubourg Saint-Honoré reconquirent le pouvoir local. Et en l'an IV ils conservèrent leur anxiété à l'égard de l'espace primitif et dangereux du faubourg, alimentant de leurs craintes la surveillance policière⁴⁵.

Dans la ville intérieure, il y eut une permanence semblable des lieux et des îlots notoirement suspects. Là aussi, il s'agissait de mentalité et de comportement aux racines profondes, d'une continuité de la suspicion, de la haine, de la peur. La méfiance citadine travailla pour le compte de la surveillance policière, car bon nombre des indications parvinrent à la Police générale par les gens du voisinage, surtout dans ces quartiers du centre où la densité humaine, le brassage social, et donc la méfiance avaient toujours été les plus grands. Les dénonciations se firent à un rythme serré pendant le printemps et l'été de l'an IV, comme elles s'étaient faites dans le passé à chaque époque d'inquiétude générale et de crise larvée. La nuit, temps par excellence de l'action « clandestine », dans l'esprit des conspirateurs naïfs, fut toujours le temps d'intensité maximale de la suspicion et de la peur, braquées de préférence sur les garnis et les inconnus⁴⁶.

43. A.P.P., Aa 219, f. 179. En prairial an III, les soldats casernés aux faubourgs du Roule et Poissonnière — qui avaient participé à l'investissement du faubourg Saint-Antoine — se mêlèrent comme d'habitude aux ouvriers et artisans, dont beaucoup avaient gonflé les rangs des insurgés, dans les guinguettes des Porcherons et de la Petite-Pologne ; les deux « adversaires » se rejoignirent dans l'éternelle communion de la « chopine », remâchant l'événement, se faisant des reproches et se disputant (A.P.P., Aa 229, f. 257).

44. De telles rencontres banales, les conjurés conçurent de fatales illusions à l'égard de l'armée, surtout au moment des premières victoires de la campagne d'Italie. Toutes les casernes furent surveillées, jusque dans leurs moindres pulsations, par la Police générale. Voir surtout A.N., F⁷ 3688/5 à 9.

45. Voir A.P.P., Aa 231, f. 86 ; A.N., F⁷ 4276. Au sujet des soldats casernés au faubourg du Roule, le ministre de la Police générale écrivit au général en chef de l'armée de l'Intérieur, dans l'hiver de l'an IV, pour l'exhorter à y resserrer la discipline : « il se commet tous les jours des vols dans les Champs-Élysées et l'on ne peut les traverser la nuit, sans s'exposer à y être assassiné. Des militaires s'y rassemblent tous les soirs avec des femmes de mauvaise vie, ils font beaucoup de dépenses dans les cabarets, dépenses qui souvent entraînent après elles des disputes et même effusion de sang » (A.N., F⁷ 3688/7).

46. Tels ces habitants de la rue Saint-Honoré qui dénoncèrent une voisine qui « loge des individus inconnus qui se rendent chez elle très tard et sortent de très grand matin » ; ou le portier d'une maison garnie de la rue des Moineaux, dont la loge était un lieu certain de rassemblement des terroristes, parce qu'ils avaient l'allure de « gens de mauvaise mine » ; telle la principale locataire d'une maison de la Place du Carrousel, qui dénonça

Les alentours de la Grève — et surtout les rues de la Tacherie, de la Poterie, Jean-Pain-Mollet, du Pied-de-Bœuf et de la Planche-Mibraye — hantaient les rapports des surveillants sur les rassemblements et conciliabules des conjurés. Cet îlot de misère était l'une des zones de plus grand entassement humain et de plus forte densité de chambres garnies dans le Paris de la fin du siècle ; il était peuplé surtout d'immigrants de fraîche date et de gens de peine remuants. Ilot « sauvage », îlot « anarchiste » : comme en écho des rapports policiers et des listes babouvistes, une trentaine de petits commerçants et artisans résidant autour de la Grève se plainquirent en messidor an IV au commissaire des Arcis des rassemblements nocturnes — fréquents, nombreux et menaçants — des filles de joie, des militaires en congé ou déserteurs, y compris de nombreux ex-légionnaires, des « félons » et des « inconnus » dans ces rues sales et étroites ; avec la tombée de la nuit, c'était une véritable occupation en force du quartier par des gens par définition redoutables. Et les citoyens du quartier d'assimiler volontiers ces êtres violents aux séditeux et aux « pilleurs »⁴⁷. A la même époque, dans la même atmosphère, des réflexes identiques jouèrent au faubourg Montmartre et aboutirent aux dénonciations des réunions d'ouvriers de l'îlot de la Boule-Rouge et d'anciens cadres terroristes, à la Boule-Rouge même, chez l'ex-meneur « sans-culotte » Bénézi. Coincé entre les rues de Montyon, de la Boule-Rouge et de Geoffroy-Marie, c'était un hexagone de masures qui concentrait plusieurs centaines d'ouvriers du bâtiment, des métaux et du bois. Depuis le début de la Révolution, l'îlot avait hanté sourdement la vie politique fébrile du faubourg Montmartre. Cette masse ouvrière, tout en fournissant les pions sur l'échiquier des conflits entre les factions de la bourgeoisie de la section, avait été l'objet des inquiétudes et parfois des angoisses collectives de cette même bourgeoisie. Pour la faction anti-jacobine, la Boule-Rouge symbolisait l'« anarchie » et la « démagogie » du régime de 1793-an II, tandis que l'élite sans-culotte de la section, composée en majorité de petits et moyens entrepreneurs qui vivaient dans une symbiose équivoque avec l'îlot et sa populace, l'avait toujours regardée comme un endroit névralgique et parfois menaçant. Dans une préfiguration des réflexes de l'an IV, en germinal an II, à l'époque confuse de la répression simultanée des « modérés » et des « hébertistes », plusieurs militants — et parmi eux, le même Bénézi de l'an IV — furent accusés par le comité révolutionnaire d'avoir essayé de mobiliser les ouvriers de l'îlot contre l'orthodoxie montagnarde et ses magistrats dans la section. Ils furent réprimés comme « anarchistes », faisant le jeu du royalisme. Les vocables essentiels changeaient peu, car les mentalités et leurs fondements restaient les mêmes⁴⁸.

la présence d'Étienne Michel, lié à la Conjuraton et ancien chef terroriste de la Section de la Réunion (A.N., F⁷ 4276, 4277).

47. A.P.P., Aa 63, f. 22. Voir aussi A.N., F⁷ 3688/7 ; 4276, 4277. En 1793-an II, les autorités de la Section des Arcis avaient effectué de fréquentes rafles dans les cabarets de cet endroit (A.P.P., Aa 59-60). « Voulez-vous aller à la rue Saint-Denis ? Les voitures sont obligées de faire un détour par une rue étroite, où se trouve un égout puant, et presque vis-à-vis de cet égout est la rue Pied-de-Bœuf, qui aboutit à des ruelles étroites, fétides, baignées de sang de bestiaux, moitié corrompu, moitié coulant dans la rivière. Une exhalaison pestilentielle n'abandonne jamais cet endroit, et dans le débouché qui donne près de la chute du Pont-Notre-Dame, dans la rue de la Planche-Mibraye, on est obligé de retenir sa respiration et de passer vite, tant l'odeur de ces ruelles vous suffoque en passant. » Sébastien MERCIER, *Tableaux de Paris*, 1783-87, V, pp. 101-102.

48. Voir A.N., F⁷* 2481 (registre du comité révolutionnaire), ff. 78-82, 106-62 ; 2482,

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par un mimétisme étrange, les conjurés se localisèrent et s'exposèrent eux-mêmes, dans la fixité de leurs lieux de rencontre et de leur comportement. Lorsque Buonarroti fabriqua le mythe de la « conspiration organisatrice » par excellence, en 1828, il insista sur un réseau de réunions à domicile, secrètes et cloisonnées, couvrant la ville. La réalité avait été différente. A l'échelle du quartier, les noyaux d'opposition tendirent à se grouper toujours autour d'un personnage de marque, un « hôte » localement célèbre qui était lui-même sous la double surveillance des voisins hostiles et de la Police ⁴⁹. Mais les lieux de rencontre essentiels de la Conjuración furent le café, le cabaret, l'échoppe du marchand de vin ; la plupart des établissements fréquentés, d'une façon aussi voyante, par les conjurés — le café Guillochet, rue Sainte-Marguerite ; le « bal Cardinaux », sur la Montagne Sainte-Geneviève ; le café Chrétien, rue Neuve-Saint-Marc ; les « Bains Chinois », rue de la Michodière ; la taverne Breton, Porte Saint-Denis ; les cafés Raison, rue du Bac, et Rouhier, rue du Regard ; le cabaret Corazza, au Palais-Royal (où siégèrent les ex-conventionnels montagnards), ainsi que les grands ensembles de guinguettes faubouriennes — servaient depuis des années de lieux de rendez-vous aux révolutionnaires, et à la plupart des futurs opposants de l'an IV ⁵⁰.

Parmi les autres lieux classiques d'agitation, le jardin et le perron des Tuileries remplirent les rapports de police en l'an IV, comme ils l'avaient fait pendant les années précédentes. Mimétisme des harangues et des harangueurs, qui remontait aux origines mêmes de la Révolution. Toujours couvert de foules badaudes, attirées par le spectacle, c'était le lieu du défi gouailleur — sans-

délibérations de ventôse et germinal an II ; F⁷ 4592, d. Bellanger, A. ; 4712, d. Gagnant, J. ; B.N., nouv. acq. franc. ms. 2686, ff. 118-119.

49. En voici quelques exemples : au faubourg Poissonnière, les fonctionnaires révoqués et les anciens commissaires révolutionnaires s'orientèrent vers leurs chefs de jadis, Lhermina et Clément Pinard ; les ex-membres du comité révolutionnaire de la Section de Bonne-Nouvelle s'assemblaient toujours chez l'un des leurs rue de Cléry, « chez le cordonnier, maison d'un perruquier » ; les anciens terroristes des Halles se réunissaient chez Juliot, jacobin notoire de la Section du Contrat-Social. La majorité des réunions à domicile évoquées dans les papiers saisis du comité directeur de la Conjuración et au cours du procès de Vendôme figuraient déjà dans les rapports policiers de l'hiver et du printemps de l'an IV. A.N., F⁷ 3688/5 à 9 ; 4276, 4277.

50. Sur la surveillance de ces locaux, voir : A.N., F⁷ 3005 ; 3688/5 à 9 ; 3828 ; 4276, 4277. Sur les passés et les propriétaires de certains d'entre eux, voir : A.N., F⁷ 4610, d. Boudray (les « Bains Chinois ») ; 4648, d. Chrétien ; A.N., C 336, plaq. 1570, p. 23 (le café Chrétien) ; D III 255-256/1, liasse 3 (le café Raison) ; A.P.P., Aa 202, ff. 57-59 (le « Bal Cardinaux »). L'établissement de Pierre Chrétien rue Neuve-Saint-Marc avait une certaine ampleur commerciale, comme aussi les « Bains Chinois ». Lors de leur perquisition chez Chrétien, le 25 floréal an IV, les policiers trouvèrent un café, avec salon de lecture au rez-de-chaussée, des appartements à l'entresol où habitaient Chrétien et sa famille, et deux grandes pièces au premier étage, « que nous avons trouvées remplies de tables, tabourets et comptoirs de commerce et tout ce qui convient à une tabagie où il peut tenir à table environ soixante à quatre-vingt personnes », avec derrière « une boutique de laboratoire ». (A.P.P., Aa 80, ff. 237-241). Les « Bains Chinois » avaient les attraits supplémentaires d'un décor exotique et de la ravissante Sophie Lapierre, qui y chantait les couplets insurrectionnels de Sylvain Maréchal ; il était très coté à l'époque auprès d'une clientèle « de toute sorte de mises, depuis les guenilles jusqu'aux coiffures à panaches », selon le rapport d'un surveillant en floréal (A.N., F⁷ 3688/8). Le comité directeur de la Conjuración prit conscience — tardivement et inutilement — des dangers de ces réunions ouvertes chez les débitants de boisson, car le 6 floréal, dans une instruction aux agents d'arrondissement, il les déconseilla. *Suite de la copie des pièces saisies...*, pp. 158-161.

culotte, muscadin, royaliste ou babouviste — jeté aux oreilles même des « tyrans » du jour siégeant dans la Salle du Manège. Dans la fermentation du printemps de l'an IV, le chef de la surveillance, Dossonville, se plut à y aller lui-même aux heures de grande agitation, repérant des centaines d'anciens de 1793-an II, faisant observer au ministre de la Police générale, avec une sèche et délicate ironie, qu'il « les connaissait presque tous, ayant été en prison avec eux »⁵¹.

A chaque niveau de la Conjuraton — jusqu'à son sommet, pourri par les monceaux de listes que Babeuf avait amassées pour servir de pâture à sa propre auto-intoxication, exposant ainsi tout le mouvement et des centaines d'innocents à la moindre descente policière — c'était le même culte du geste et de la parole vantarde qui avait affecté la révolution parisienne depuis 1789⁵².

La clandestinité ? C'est une notion complexe, qui demande à être approfondie par des recherches et des réflexions d'histoire sociale. Dans cette ville immense, mais partagée en quartiers dont chacun possédait ses réseaux d'encadrement multiples et entrelacés, la clandestinité — et surtout sa forme extrême d'« inconnaissance » dont parlait Restif en 1790 — semble avoir relevé plutôt du mythe et des mentalités que de la réalité sociale. Car rien n'était plus voyant que la « clandestinité » de ceux qui changeaient souvent de domicile et d'habillement, qui n'avaient ni une condition sociale concrète, ni des racines dans leur quartier⁵³. Toujours est-il que l'étude de la Conjuraton à sa base laisse entrevoir deux phénomènes conjugués : les opposants démocrates, prisonniers de leur formation et des sites de leur action, s'avèrent incapables d'opérer la mutation de leurs identités et de leur comportement ; la ville environnante, dans les ressorts profonds de son orthodoxie, et la Police les empêchèrent d'opérer cette mutation, par la surveillance et la provocation.



Du point de vue technique, la Police de l'an IV n'innova que dans la tactique des arrestations « automatiques » de catégories fixes ; pour le reste, elle perfectionna des procédés hérités de l'époque jacobine. On sait que dans sa propagande et devant la Haute Cour le Directoire amalgama babouvistes

51. A.N., F⁷ 4276. Ces rassemblements aux Tuileries servaient les intérêts policiers et politiques du Directoire ; il ne les interdit qu'en fructidor an IV (A.N., F⁷ 3688/9).

52. Lorsque les policiers commandés par Dossonville firent irruption chez Babeuf, rue de la Grande-Truanderie, celui-ci lança les bras vers le ciel et s'écria : « C'en est fait, la tyrannie l'emporte ! » Le « traître » Grisel, agent provocateur de la Police générale, infiltra facilement la Conjuraton en se présentant comme un « ardent » qui « brûlait d'en finir avec la tyrannie ». Aux « Bains Chinois », les femmes amenaient leurs enfants coiffés du bonnet rouge, et au moins un agent double de la Police y distribua les brochures de la Conjuraton (A.N., F⁷ 3688/8). Au début de floréal, tout un groupe de fonctionnaires révoqués du Ministère de la Guerre se plurent à crier dans les cafés de la rue de Grenelle qu'un « grand coup de chien » se préparait aux Halles — quartier où se réunissait le comité directeur de la Conjuraton (A.N., F⁷ 4277). Le bavardage et le défi retentissant — pour ne pas parler des provocations policières — l'emportèrent toujours sur le sérieux d'une conspiration.

53. Tel Jean Rossignol, « général de tout le faubourg Antoine » dans l'esprit de Babeuf, qui, selon l'agent chargé de sa surveillance, change « 10 à 12 fois d'habillement par jour et n'a aucun domicile fixe ; tantôt il va chez Vauversin, rue du Figuier-Saint-Paul, tantôt il donne rendez-vous du côté du camp de Grenelle » (A.N., F⁷ 3688/9).

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

et royalistes⁵⁴. Or ce procédé classique fut exploité systématiquement dans les opérations contre la Conjuraton ; il le fut ouvertement, à grand tapage, au niveau des quartiers mêmes. En s'appuyant sur l'expérience de l'an II et sur une structure parisienne de vieilles hantises collectives, la Police générale opéra un double amalgame : babouviste-royaliste ; anarchiste-« pilleur » et « félon ». Grâce à sa connaissance des mentalités urbaines — où les images de « pillleurs », « inconnus », « furtifs », « hommes sans état », « étrangers », « filous » et « anarchistes » se mêlaient — dès sa création la Police générale amalgama dans sa troisième division un vaste éventail d'affaires sous la rubrique « Mœurs et Opinions publiques », pour obliger les commissaires de quartier à des conceptions et des comportements uniformes en la matière⁵⁵.

Le lieu principal de ce grand amalgame, royaliste = anarchiste = félon, fut le faubourg du Temple. Quartier névralgique de la Conjuraton, parce que très proche des casernes de la Courtille et de la rue de Ménéilmontant où avait été cantonnée la Légion de police thermidorienne, quartier dont les boulevards plantés d'arbres et les labyrinthes de rues étaient remplis de théâtres, cabarets et bordels, il fut le lieu d'un intense chevauchement entre conjurés et policiers, jusque dans l'intimité des domiciles, des fréquentations mutuelles et des menus plaisirs. C'était également un secteur mal famé auprès de la bourgeoisie parisienne, car il recélait une population traditionnellement affranchie de l'encadrement administratif et urbain, des hordes de fripiers, brocanteurs, marchands forains, déserteurs, commissaires et manœuvres, joueurs, comédiens et « diseurs de bonne aventure » qui grouillaient dans le vaste enclos du marché du Temple et ses environs. Avec le Palais-Royal, l'enclos du Temple eut l'insolite privilège d'être interdit aux opérations de police sous l'Ancien Régime, ce qui fonda sa réputation et y attira pour une forte proportion ses habitants⁵⁶. Comme par un symbole de l'affinité occulte qui unissait les deux îlots, Barras, citoyen par excellence du Palais-Royal, choisit le noyau dur de ses protégés à tout faire — J.-J. Laurent, Paul Dutilh et Toupet-Klairval — au faubourg du Temple. Zone ambiguë donc, où les options et les rôles n'avaient jamais été tranchés. A l'époque jacobine, elle forma des cadres révolutionnaires dont

54. Cet amalgame remontait aux origines mêmes de la Conjuraton et provoqua en quelque sorte sa formation. La fermeture du « Club du Panthéon » fut décrétée le 8 ventôse en même temps que celle d'un ensemble de réunions d'allure royaliste notoire (A.P.P., Aa 202, f. 58).

55. Voici les attributions de cette division : « Les spectacles, Bals, Cafés, Maisons de Jeux, Clubs et Sociétés, Déclarations de Culte, Images Obscènes, Pamphlets et autres ouvrages qui peuvent corrompre les Mœurs ou troubler l'Ordre Public, Filles de débauche, Contre-Révolutionnaires, Charlatans, Baladins et Saltimbanques » (A.P.P., Aa 141, f. 165). L'intention de ce regroupement n'était point humoristique. A partir de l'an IV, le Bureau central distribua aux commissaires des formulaires comportant ces rubriques et les obligea à amalgamer eux-mêmes les délits ; jusqu'à cette époque ils avaient pu écrire leurs procès-verbaux sur papier libre. Ce faisant, la Police générale renoua avec une ancienne tradition de la police urbaine, tradition qui remontait à l'époque classique du Lieutenant général. (Voir l'article « Police » dans l'*Encyclopédie*, édition de 1765, XII, 905-11.)

56. Ce fut l'une des dernières grandes « cours des miracles » du Paris classique. A l'époque révolutionnaire, les commissaires de section et les agents de la Municipalité ne pénétrèrent que rarement dans l'enclos du Temple. (Voir leurs procès-verbaux dans A.N., F⁷* 2487-2288 ; A.P.P., Aa 240-42.) Le faubourg dans son ensemble abritait l'une des principales concentrations de théâtres populaires de la capitale, dont au moins sept jouaient chaque jour sur les boulevards ; le juge de paix de la Section se plaignait amèrement de la « coquinerie » forcenée des gens du théâtre guignol (A.N., D III 253, liasse 26).

plusieurs se mêlèrent dans les symbioses complexes de l'an IV, tout comme ils avaient été l'objet d'une suspicion générale depuis au moins 1793. Une proportion élevée du personnel sans-culotte, et surtout des commissaires révolutionnaires du faubourg du Temple — coiffeurs-perruquiers, cordonniers, tailleurs, marchands de vin, « hommes de lettres » d'une qualification douteuse — appartenait au monde de l'enclos et du marché ; les futurs protégés de Barras et de Claude Fiquet, l'agent de la Conjuración dans l'arrondissement, habitaient tout près de l'îlot. Tous ces hommes avaient été étroitement liés en 1793-an II ; en l'an III, ils avaient été tous incarcérés comme les « plus chauds partisans du désordre et du terrorisme »⁵⁷. En 1793, certains d'entre eux furent soupçonnés d'intelligence avec les réseaux royalistes, et encore, en l'an II, à cause de leurs agissements « hébertistes ». La propagande girondine et thermidorienne avait ouvertement énoncé ces suspicions, y ajoutant celles d'escroquerie, de subornement et d'aventurisme politique, conformes à l'image même du faubourg maudit⁵⁸. Or, lors de l'arrestation de Fiquet et de ses conjurés, la Police générale déclencha simultanément des opérations-éclairés contre les « agents de l'étranger » et les « bandes de voleurs » du secteur et de ses environs⁵⁹.

Dans le faubourg Saint-Germain, le profil psychologique de la répression fut identique. Quartier du « faubourg noble », la Croix-Rouge n'en restait pas moins une région socialement mêlée à la fin du siècle ; à l'Ouest et au Sud elle se perdait dans un paysage quasiment rural, se mêlant aux parages champêtres des Invalides et du Gros-Caillou. L'action des conjurés y fut intense, car les parties méridionales des rues de Grenelle, du Petit-Vaugirard, de Babylone, de Varennes et de Sèvres étaient remplies de tavernes et d'auberges fréquentées par la soldatesque des Invalides, de l'École Militaire et du Camp de Grenelle. C'est là que la femme Lambert se vanta d'avoir gagné plus de deux mille soldats à la cause du « nivellement » et du « bonheur commun ». Contrainte à l'action dans cette région peuplée de militaires, mais toujours proche des grands hôtels de la noblesse, les conjurés furent inéluctablement victimes des suspicions de collusion entre royalistes, ultra-révolutionnaires et félons, qui planaient toujours sur ce secteur, suspicions que la Police sut manipuler. La plupart des cadres terroristes de la Croix-Rouge et de la Fontaine-de-Grenelle en 1793-an II étaient d'anciens serviteurs de la noblesse émigrée du faubourg, et en l'an III tous les membres du comité révolutionnaire de la Croix-Rouge avaient été condamnés par le Tribunal criminel de Paris pour vols, fraudes et exactions abusives. C'était une thématique de dénigrement sur laquelle les nombreux ennemis de ces hommes avaient misé pendant les

57. B.H.V.P., 10065, pièce 395. Voir aussi : A.D.S., 4 AZ 269.

58. François BERGOEING, *La longue conspiration des Jacobins pour dissoudre la Convention nationale...*, Paris, 1795, 78 p., N.B., L^b 41 1430. A ce sujet, voir surtout A.N., F⁷ 4774/32, d. Mallais, J.-B. Ce coiffeur-perruquier de l'enclos du Temple et commissaire révolutionnaire de la Section figure dans une correspondance entre les agents de Dumouriez à Paris en mars et avril 1793, comme un homme de liaison des réseaux royalistes, homme d'autant plus « sûr » qu'il était un révolutionnaire outrancier... En ventôse et germinal an II, il figurera — aux côtés de Toupet-Klairval, protégé de Barras — comme l'un des instigateurs de l'agitation « hébertiste » au faubourg, selon les agents du Comité de Sûreté générale (A.N., F⁷ 4774/98, d. Ronsin). Au printemps de l'an IV, la Police générale dénonça au ministre Cochon les réunions de plusieurs de ces hommes — et de certains des protégés de Barras — chez Claude Fiquet et à la Courtille (A.N., F⁷ 4276, 3688/9).

59. A.N., F⁷ 4277 ; A.P.P., Aa 75, ff. 301-304 ; 242, f. 35.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

années 1793-an III⁶⁰. Cette même thématique enrichit les rapports et les opérations du Bureau central en l'an IV ; les 21-22 floréal, au moment de l'arrestation des conjurés de ce secteur — dont bon nombre d'anciens « terroristes-voleurs » — la police mena une série de perquisitions rententissantes dans les grands hôtels des émigrés du faubourg⁶¹.

Aux environs de Paris, l'amalgame : royaliste = conjuré prenait assise sur une géographie précise, survivance monotone de celle du « complot militaire » de ventôse an II⁶². Il concernait les communes riches et « aristocrates » de Saint-Germain-en-Laye, Versailles et Sèvres. Situées sur les grands axes d'approvisionnement de Paris, dominant le fleuve, avec leurs hauteurs et leurs garnisons, ces communes avaient été grossies en 1792-an II par l'émigration des nobles parisiens et des riches suspects qui fuyaient la ville. Elles furent l'objet permanent de la méfiance citadine⁶³.

Finalement, la répression judiciaire de la Conjuraison à Vendôme fut elle-même un raffinement des châtiments restreints et exemplaires hérités de la justice royale, celle du lieutenant général, du Châtelet et des Parlements, où l'on épargnait toujours la masse des séditeux pour faire un exemple spectaculaire sur quelques meneurs. Plus de cent cinquante arrestations en floréal, prairial et messidor, soixante-cinq inculpations, et au terme du grand procès public qui dura une année, neuf condamnations dont seulement deux à mort.

60. Sur ces cadres terroristes de 1793-an II, voir : A.N., F⁷ 4727, d. Gobo ; F^{7*} 2509 ; B.H.V.P., ms. 743, f. 253 ; B.N., nouv. acq. franc. ms. 2646, f. 182 ; « Tribunal Criminel du Département de Paris. Acte d'accusation », 11 brumaire an III, Paris, 4^o, 16 p., B.N., L^b 41 4139. Sur la légende de ces « terroristes-voleurs-agents de l'aristocratie », voir surtout : *Tableau historique de la Maison Lazare...*, Anon., Paris, 1795, 8^o, 56 p., B.H.V.P., 29670, n^o 2 ; le *Dictionnaire des Jacobins vivants*, Nicoleau, « Détail très-exact des causes, des motifs et des circonstances de l'arrestation du citoyen Nicoleau, ex-Président du Département de Paris, Paris », an II, 8^o, 16 p., A.N., AD I 57.

61. A.N., F⁷ 4276 ; A.P.P., Aa 149, ff. 67-68, 71-75, 90-91.

62. Sur la géographie de cet amalgame de l'an II, voir l'étude de R. C. COBB sous ce titre dans *Terreur et Subsistances*, pp. 121-149.

63. Les rapports généraux, et quasiment publics, du Bureau central insistaient sur les réunions de conjurés et d'ex-conventionnels montagnards dans les châteaux et les maisons somptueuses de ces communes : le banquier Félix Lepeletier — que la Police utilisa souvent pour donner consistance à cet amalgame, à cause de sa richesse notoire et de son allure élégante — se serait caché en floréal dans le château même de Versailles, tandis que Jean Rossignol aurait fréquenté des conciliabules nocturnes à Saint-Germain-en-Laye ; P.-F. Paris, l'un des conjurés qui avaient échappé à l'arrestation le 21 floréal, aurait trouvé asile à Bercy, « sur le bord de l'eau, soit dans le grand château, soit dans la belle maison qui y est attenante... » ; à Saint-Germain-en-Laye encore, les conjurés auraient eu comme hôtesse une belle dame italienne aux allures de riche aventurière — « M^{me} Balbi, femme d'un noble génois, expatrié en Amérique pour avoir voulu se faire Doge ; elle jouit de 50 mille écus de rente, valeur métallique, se déclare amie de la Constitution de 93, se montre patriote exagérée, et tient table à des députés montagnards ». Ces fastes faisaient écho aux ripailles imputées à Mazuel et aux chefs « hébertistes » dans les mêmes lieux en l'an II (A.N., F⁷ 3005 ; 4276, 4277). La Police misa également sur la vieille hantise parisienne des chargements clandestins d'armes : le 22 floréal les agents descendirent en force au Port-au-Blé, près de la Grève, pour fouiller les cargaisons des bateaux amarrés, cherchant des fusils destinés aux « anarchistes et royalistes » ; l'opération s'effectua non pas dans le silence désertique de la nuit, mais à grand tapage, à 6 h 30 du matin, pendant que le Port et ses environs grouillaient de monde (A.P.P., Aa 141 ff. 276-177).



Dans les vies concrètes des participants, les révolutions sont des phénomènes socialement étranges, étrangeté qui fait partie de leur essence même et qui exige que l'on abandonne les schémas grandioses et téléologiques pour entreprendre le travail minutieux et multi-dimensionnel de biographie collective.

Déracinés par la Révolution — sinon déjà par l'intense brassage social de l'Ancien Régime finissant, comme le fut le futur « Tribun du Peuple » —, bien des hommes de la Conjuraton étaient par là même socialement indéfinissables, n'appartenant plus à aucune classe réelle. L'élite dirigeante du mouvement constitue l'image même de ce phénomène de déracinement : un ex-ouvrier terrassier, ensuite feudiste et commissaire à terriers, dont tous les revenus étaient publics ou « révolutionnaires » depuis 1790 ; un ex-bibliothécaire, « homme de lettres » qui ne vécut que de la Révolution ; un Toscan émigré, idéologue cosmopolite et révolutionnaire professionnel s'il en fut ; un ex-hussard, militant picaresque sans insertion sociale précise depuis 1789 ; un ex-marquis et ancien capitaine du Bassigny-Infanterie, rentier vagabond et excentrique coupé de sa caste depuis 1782 et sans autre vocation que celle des affaires publiques depuis 1790 ; le cadet, encore riche malgré la dérogeance, d'une des plus grandes familles de la noblesse parlementaire du XVIII^e siècle ; un très jeune homme, encore adolescent en 1789, qui n'eut guère d'autre formation à l'âge adulte que celle d'avoir été le protégé intime d'un grand proconsul terroriste dans le Pas-de-Calais en 1793-an II. Partageant des identités exclusivement civiques, les « Égaux » n'avaient pour dénominateur social commun que l'immense épopée bouleversante que fut la Révolution. Pour eux, le processus de déclassement qui remontait au moins à 1789 fut scellé par la répression et la déchéance en l'an III.

La physionomie sociale des agents d'arrondissement et des agents militaires de la Conjuraton était presque aussi indéfinie et hétéroclite. Là aussi, le seul dénominateur commun était politique : le souvenir nostalgique d'hommes qui avaient connu le pouvoir et la gloire en 1793-an II, pour finir déchus et traqués en 1795-96 : Jean-Noël Dumoulin, entrepreneur d'une fabrique de tapisserie rue Saint-Sauveur à la fin de l'Ancien Régime ; Claude Menessier, ancien maître-marchand porcelainier rue Saint-Joseph ; Claude Mulot-Danger, ancien homme de loi et rentier ; Claude Fiquet, architecte et entrepreneur en bâtiments ; Joseph Bodson, maître-graveur et fils intelligent de l'une des plus importantes familles de « l'orfèvrerie-bijouterie-horlogerie » du quartier luxueux du Pont-Neuf ; Mathurin Bouin, faiseur de bas et bonnetier aux Halles ; Jacques Cordas, obscur brodeur du quartier des Lombards ; Pierre Crespin, maître-peintre en bâtiments des Gravilliers ; Antoine Deray, pâtissier rue Saint-Paul ; Juste Moroy, ancien metteur en œuvre rue de l'Oursine ; Jean Rossignol, fils d'un facteur à la Poste de Paris et déclassé typique, qui, depuis son adolescence jusqu'à la Révolution, n'avait connu ni métier ni domicile fixes — à part ceux de troupier d'un régiment de ligne ⁶⁴. Dumoulin,

64. A.N., F⁷ 4687, d. Dumoulin ; F³⁰ 127, d. Dumoulin ; F⁷ 4277, « Liste des citoyens actifs et éligibles de la Section de la Fontaine-Montmorency », Paris, 1791, 4^o, 26 p., Brit. Mus., F 61* (25) (Menessier) ; A.N., F⁷ 4774/55, d. Mulot-Danger ; B.H.V.P., ms. 801, ff. 201-205 ; A.N., F⁷ 4604, d. Bodson et sa famille ; F⁷ 4803, registre des « cartes blanches » du Pont-Neuf, printemps et été 1793 ; B.N., nouv. acq. franc. 2712, ff. 13-76 ; A.N., F⁷ 4771,

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Menessier, Mulot-Danger, Bodson, Fiquet étaient des hommes d'une bourgeoisie urbaine en voie d'ascension à la fin de l'Ancien Régime ; intégrés à leurs quartiers et à leurs professions, ils passèrent aisément aux responsabilités politiques locales importantes ; Moroy, Cordas, Bouin, Rossignol étaient des individus dont les carrières défient toute réduction aux schémas de classe. Certes, tous ces hommes s'étaient élevés jusqu'aux échelons supérieurs du pouvoir en 1793-an II par les voies obligatoires de la politique sectionnaire et municipale ; mais en l'an II, leurs rôles et leurs identités étaient bien davantage ceux de l'État plutôt que ceux de la « démocratie sectionnaire » ou « sans-culotte ». Malgré leurs allures et leur langage populaires, leur carrière avait toujours dépendu de leur fidélité à une orthodoxie bourgeoise urbaine et, à la faveur de la course vertigineuse de leurs carrières en 1793-an II, la plupart avaient déjà perdu leurs anciennes assises locales, avant de tomber dans un néant politique commun en l'an III ⁶⁵.

Les hommes de la Conjuraison n'appartenaient plus à aucune collectivité. L'idéologie du mouvement, pour autant qu'on puisse la chercher dans les papiers saisis lors des arrestations et dans les interrogatoires, fut le symbole de sa réalité humaine : une survivance insolite. Elle ne semble nullement avoir dépassé les images conjointes de la Constitution de 1793 et du régime de l'an II. Que Gracchus Babeuf ait lui-même pensé une forme de socialisme ne signifie point qu'avec la Conjuraison des Égaux « le communisme a été proclamé à Paris en 1796 », selon la phrase de Claude Mazauric ⁶⁶. Au contraire, nous n'avons trouvé aucun indice d'une adhésion des agents d'arrondissement et des agents de liaison aux projets socialistes, projets qui seront imputés à la Conjuraison trente années plus tard par Buonarroti, et postérieurement, dans une légende véhiculée jusqu'à nos jours, par la grande majorité des historiens du « babouvisme ». Le « bonheur commun », l'une des images-clefs de la propa-

d. Leblanc et Fiquet ; W 559, d. Fiquet ; D III 253, liasse 17 ; F⁷ 4611, d. Bouin, M. ; F⁷ 4653, d. Cordas ; W 560, d. Cordas ; F⁷ 4657, d. Crespin ; W 560, d. Crespin ; F⁷ 3688/2 (rapports de messidor an II sur les commissaires révolutionnaires de la Section de l' Arsenal) ; F⁷ 4670, d. Deray ; B.H.V.P., ms. 802, f. 232 ; A.N., F⁷ 4774/53, d. Moroy ; F⁷ 4794, « carte blanches » de la Section du Finistère, 1^{re} compagnie, n^o 166 ; W 560, d. Moroy ; Victor BARRUCAND, *La vie véritable du citoyen Jean Rossignol... publiée sur les écritures originelles*, Paris, 1896, 383 p.

65. Ce qui explique le désespoir et l'amertume de beaucoup de ces hommes en l'an IV, sentiments qui perçaient déjà dans le comportement de Jacques Cordas en l'an III. A l'époque où la plupart de ses co-détenus de prairial suppliaient qu'on les libérât, il écrivit au Comité de Sûreté générale pour faire état de ses services au Gouvernement révolutionnaire, accuser le Comité d'opérer une « dé-population » des républicains, terminant sur cette salutation amère et à défi : « Vive la République démocratique ! » (A.N., F⁷ 4653, d. Cordas). Mais « combattant des classes populaires » ? C'est une question bien complexe, qui ne trouble guère les récits catégoriques de Maurice Dommanget, Claude Mazauric, Armando Saitta et Kare Tonnesson. Or le même Cordas, l'un des administrateurs exécutifs de la Police Municipale de l'an II, avait préparé avec ses collègues un grand projet de réorganisation de la police urbaine, où il était question d'établir un vaste quadrillage permanent de la ville pour arrêter et déporter les « sans-aveu », « inconnus » et « malveillants » — c'est-à-dire une majorité de l'authentique masse populaire parisienne de l'époque (A.N., D III 251-252). Autre « combattant des classes populaires », P.-H. Blandin, riche marchand d'épices en gros, et l'un des anciens meneurs jacobins de la Section des Lombards, qui figure sur les listes de la Conjuraison : en tant que vice-président du Tribunal Criminel du Département de Paris en 1793-an II, il avait administré une justice draconienne à l'égard des menus délits des masses pauvres de la ville, dont on peut consulter les jugements dans A.N., D III 266-280.

66. *Op. cit.*, p. 148.

gande des conjurés, était à l'époque un stéréotype d'un contenu et d'une valeur affective très vague ; il n'avait rien de spécifiquement socialiste ⁶⁷.

L'univers des conjurés se caractérisait donc par une absence de renouvellement et d'adaptation. Doublement axé sur une nostalgie aiguë et un rêve millénaire, il était le fait d'hommes écartelés entre un passé mort et un avenir imaginaire, d'hommes sans présent. C'est sur le fond de ce comportement mimétique et de sa géographie fatale, de cette action tenace et sans espoir, généreuse et irréaliste, qu'il faudrait jauger les évaluations hallucinantes des conjurés quant à leurs effectifs à l'aube du grand jour, ainsi que le mot tragique de Buonarroti devant ses accusateurs à Vendôme : « ... les trésors de la Conspiration étoient deux mille livres en assignats, deux pamphlets, des voix perdues, une austérité ridicule, un zèle inutile ».

A travers l'épopée de la Conjuración des Égaux, on se trouve, non pas en présence d'un clivage manichéen et rigoureux, mais d'une époque charnière où la Révolution assure elle-même son avenir dialectique ; celui de la légende des poussées égalitaires de 1793-an II, du geste et de la parole glorieux et suicidaires, qui se retrouvera, par un mystérieux processus d'émulation et de provocation, dans les traditions barricadières et « putschistes » du XIX^e siècle ; celui de l'État garant des propriétés et des libertés individuelles, mais sans assise sociale stable, quasi désincarné, ne trouvant pas de fondement durable dans la légitimité des élections, se préservant et régnant par sa maîtrise des techniques du gouvernement, par la propagande et par la police.



Pour comprendre ce drame des années 1795-1796, et avec lui la stabilisation politique de la Révolution à Paris, il faudrait sortir des perspectives et des recherches étroitement politiques ou idéologiques, pour aborder dans les archives le problème des techniques du maintien de l'ordre à Paris au XVIII^e siècle. Problème d'histoire sociale, il englobe et explique celui, fondamental à l'histoire de la Révolution parisienne, de la dialectique sociale, économique et politique entre la ville classique et ses faubourgs.

Les sources ? Les archives en regorgent, à la fois rébarbatives et fascinantes

67. La littérature saisie chez les agents d'arrondissement et de liaison lors de leurs arrestations consistait surtout en tracts de propagande montagnarde et néo-jacobine, datant des années 1793-an III ; dans cet ensemble de tracts, les numéros du « Tribun du Peuple » et les brochures de Sylvain Maréchal — dont la plupart manquaient de toute précision socialiste — étaient minoritaires. L'on y trouve surtout les numéros de « l'Ami du peuple » de Lebois, du « Journal des Hommes Libres » de Vatar, de l'ancien « Ami du peuple » de Marat et du « Défenseur de la Constitution » de Robespierre, des centaines d'exemplaires de la « Grande Plainte de Marat aux Républicains français » et de la « Conjuración formée dès le 5 prairial par neuf représentants du peuple contre Maximilien Robespierre », ainsi que les brochures et affiches tels que « Doit-on obéissance à la Constitution de l'an III ? », « Soldat, arrête et lis ! », « Lettre de Franc libre a son ami La Terreur », etc. Voir, à titre d'exemple : A.P.P., Aa 147, f. 3 ; 149, ff. 55-61 ; 155, ff. 61-62 ; 173, ff. 233-242 ; 221, ff. 47-52 ; 242, f. 35 et la correspondance des agents avec le comité directeur de la Conjuración dans la *Suite de la copie des pièces saisies...* Dans notre ouvrage à paraître, nous ferons une analyse thématique de l'ensemble de ces textes de propagande. La seule originalité idéologique du mouvement, ce fut d'avoir ébauché une synthèse de la démocratie extrême préconisée par la Constitution de 1793 et de la stratégie révolutionnaire autoritaire de l'an II — et d'avoir ainsi puissamment contribué à la transmission de la légende robespierriste.

RÉINTERPRÉTATIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

dans leur volume immense. Au niveau le plus concret du problème, celui du quartier, c'est l'énorme fonds des « insinuations » des commissaires et des jugements du Châtelet au long du dernier siècle de l'Ancien Régime, dans la série Y des Archives nationales⁶⁸ ; de 1790 à 1815, les quelque 120 000 procès-verbaux des commissaires de police sectionnaires, aux Archives de la Préfecture, prenaient la relève du grand fonds judiciaire de l'Ancien Régime, à condition que l'on ne les écarte pas comme « sans intérêt politique »⁶⁹. Notion combien ankylosée et appauvrissante du politique ! Celui-ci ne se retrouve-t-il pas toujours, et surtout, dans le tissu complexe d'un grand ensemble urbain, dans la multiplicité des rapports de domination et de servitude entre les hommes, dans leurs fondements matériels et moraux, dans les mentalités et les comportements ? Il faudrait joindre ces documents aux fonds des justices de paix, aux archives notariales du Minutier Central, au grand fonds démographique que sont les cartes de sûreté sectionnaires de 1793-an II, dans une recherche sociale sur les formes diverses de l'autorité, de l'encadrement, de l'ostracisme et de la répression, quartier par quartier, métier par métier. Ainsi, on pourrait contribuer à dépasser les définitions anachroniques ou impressionnistes des classes sociales de l'époque, pour dégager les hiérarchies concrètes de la société parisienne à la fin du siècle et y situer les ensembles civiques de la Révolution. Cette « human history » — pour évoquer un vocable récurrent dans les récents écrits polémiques de R. C. Cobb — ne se fera point sans l'étude rigoureuse de la matérialité de l'expérience collective. Elle exige des dénombrements.

La voie qui mène vers cette histoire charnelle et profonde de la Révolution parisienne passera par le quartier, par des études de longue durée sur les communautés de la rue Saint-Honoré, du Palais-Royal, de la Montagne Sainte-Geneviève, du faubourg Saint-Antoine, de la rue Saint-Denis. Par ce biais, nous aurons quelque possibilité de comprendre des milliers de vies jusqu'ici mystérieuses, et d'explorer les ressorts du monde hermétique et perdu de la « Maison du chat qui pelote ».

Richard M. ANDREWS,
John Jay College,
City University of New York.

68. Voir l'ouvrage collectif : *Crimes et criminalité en France, XVII^e et XVIII^e siècles*, « Cahiers des Annales », n° 33, Librairie Armand Colin, 1971.

69. Comme l'a fait explicitement Kare Tonnesson : « Il y a dans ces registres très peu de fait d'intérêt politique, beaucoup de faits divers, de délits de droit commun, etc. ». *La Défaite des Sans-culottes : Mouvement populaire et réaction bourgeoise en l'an III*, Presses Universitaires d'Oslo, Librairie Clavreuil, Paris, 1959, p. 395.